

HYDRO-QUÉBEC
15 janvier 2000
9.25%
minimum 10 000 \$
Taux sujet à changement sans préavis
1-800-739-0181 654-0181
TD EVERGREEN

BRUNCH HÉLICOPTÈRE
PAQUET
NISSAN
3580, boul. de la Rive-Sud
Lévis
838-3838

VENDREDI 4 NOVEMBRE 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 304
46 PAGES, 2 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) **3.50** TPS 0.24 TVQ 0.24 **3.98**
MONTREAL-OTTAWA **60c** Plus TPS TVQ

50c Plus TPS TVQ

MICHEL VASTEL

Jean Chrétien se fait commis voyageur

Le chef du gouvernement canadien n'est pas un intellectuel, ce qui est une qualité pour l'homme qui a entrepris la nuit dernière une mission commerciale de deux semaines en Asie. **A-14**



L'ÉCONOMIE

Hausse prévue des taux hypothécaires

Après presque deux mois d'accalmie, on peut s'attendre à voir monter les taux hypothécaires, estiment des économistes. **B-14**

LA RÉGION



Un réseau de braconnage démantelé

Des agents de la faune ont démantelé un important réseau de braconnage de cerfs de Virginie, dans le haut-pays de Rimouski. **A-3**

Lutte à deux à la mairie de Lévis

Hélène Chagnon dénonce l'administration du maire sortant Robert Guay. L'autre candidat, Denis Guay, axe sa lutte sur les services aux citoyens. **B-1**

LE QUÉBEC

Le PQ comprimera les compressions

Le PQ réduira de moitié l'objectif de compressions supplémentaires des dépenses de 500 millions \$ que s'était fixé le régime libéral. **A-4**

LE CANADA

Loi sur les brevets pharmaceutiques

L'attaque amorcée par des députés libéraux contre la Loi sur les brevets pharmaceutiques a été contrée par le Bloc et des sénateurs conservateurs. **A-5**

L'INDEX

Annonces classées	B-4 à B-7
Arts	A-10 à A-13
Décès	B-7 à B-9
Économie	B-10 à B-14
Éditional	A-14
Horoscope	B-7
Le Monde	A-8 et A-9
Louis-Guy Lemieux	B-2
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	A-12
Québec et l'Est	B-1 et B-2

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés / Mot mystère	S-14

LA MÉTÉO

Nuageux, possibilité d'une averse ce soir et cette nuit, max. 11, min. 6. **S-16**

Le chantier SM-3 fermé en attendant la paix syndicale Hydro-Québec en a assez

SEPT-ÎLES — Hydro-Québec a mis la clef dans la porte à son chantier de construction du projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite sur la Côte-Nord en raison d'un conflit qui oppose un de ses sous-traitants à un groupe de chômeurs. Cette décision entraîne la mise à pied temporaire des quelque 400 travailleurs qui oeuvraient sur les lieux. Hydro réévaluera la situation à chaque jour.

par NICOLAS VIGNEAULT
collaboration spéciale

Pour la troisième fois en moins de deux mois, un groupe de travailleurs affiliés à la FTQ-Construction s'est massé à la barrière de sécurité du projet de barrage SM-3 pour dénoncer les politiques d'embauche d'un entrepreneur de l'extérieur, en l'occurrence la firme Neilson Excavation de Bernières.

Dès 5 h 30, ils étaient près d'une centaine à réclamer les 17 emplois que l'entreprise chargée de l'aménagement d'une galerie de dérivation pour ce projet, a octroyés à des travailleurs de l'extérieur. « Il y a un manque de bonne volonté de la part de Neilson Excavation et il existe des gens compétents ici dans la région pour effectuer ce travail là », disait l'un des manifestants en matinée.

Pendant ce temps, une trentaine de chômeurs se sont dirigés vers les installations de l'entrepreneur, situées à environ 100 kilomètres au nord de la route 138. La direction de Neilson Excavation

n'a même pas attendu l'arrivée du groupe et a tout simplement plié bagage en fin d'avant-midi.

Exaspérée par ces nombreuses chicanes internes qui retardent régulièrement l'avancement de ses travaux, Hydro-Québec a pris les grands moyens en décidant de fermer le chantier pour une période indéterminée. La société d'État compte aussi demander une injonction le plus rapidement possible pour faire cesser toute manifestation à proximité de ses installations.

« Nous ne pourrions pas rencontrer nos échéanciers si nous poursuivons nos travaux dans un climat d'affrontement comme c'est le cas présentement », explique Gilles Gauthier, l'administrateur du projet qui ne peut toutefois préciser l'impact financier de cette décision.

Tout en confirmant sa volonté de redémarrer les ouvrages le plus rapidement possible, M. Gauthier allègue que le chantier demeurera fermé aussi longtemps que la paix syndicale ne se sera pas installée dans la région.

Cégep Garneau: chambres illégales louées aux élèves

QUÉBEC — Le promoteur montréalais Gilles Ostiguy a jusqu'au 22 janvier pour agrandir 16 fenêtres et abattre 16 murs illégaux qu'il a construits dans les nouvelles Résidences du Vieux-Château, habitées par des élèves du cégep François-Xavier-Garneau à l'invitation de l'institution.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

La Régie du bâtiment du Québec a ordonné au responsable de refaire ses devoirs dans un délai de quatre mois, après que l'un de ses inspecteurs eut constaté, le 22 septembre, que 16 paires de chambres mitoyennes transgressaient le Code national du bâtiment.

La « vraie » fenêtre de la première chambre donnant sur l'extérieur est trop petite, par rapport aux règles de sécurité et d'aération. Et la « fausse » fenêtre percée dans le mur qui sépare de la deuxième chambre ne peut d'aucune façon remplacer la « vraie » fenêtre obligatoire pour chacune.

Les Résidences du Vieux-Château ont été construites avec l'aide financière des Caisses populaires Desjardins, au bas de la rue Bailly, qui sépare le campus collégial en deux. Ses occupants y sont entrés en août, avec des rabais mensuels de 10 \$ ou de 20 \$ pour les chambres avec « fausse » fenêtre.

Plusieurs locataires ont signalé le problème à l'association des élèves du cégep, il y a quelques semaines. « Une chose est certaine, on va s'occuper de faire respecter les droits des résidents », a déclaré, hier, une porte-parole de l'association. La situation est d'autant plus frustrante, a dit Béatrice Sarand, que la direction du cégep a fait la promotion de ces chambres en nous disant qu'elle les avait visitées et qu'elles étaient bien belles. »

Non inaugurées...

Le secrétaire général du cégep, M. Jean-Paul Guérette, n'était pas en mesure de dire, hier, si quel qu'un de la direction avait vraiment visité Les Résidences du Vieux-Château, lesquelles, « de toutes manières, n'ont pas encore été inaugurées officiellement », a-t-il laissé tomber, manifestement pris de court par la question.

M. Guérette a plus tard référé LE SOLEIL à son patron, le directeur général Jean Asselin. Le secrétaire de ce dernier l'a déclaré

en réunion et a pris note de l'appel téléphonique.

Le promoteur montréalais a pour sa part été abasourdi d'apprendre qu'une nouvelle serait publiée à ce sujet. « Je n'ai jamais eu de plainte de locataires », a plaidé M. Ostiguy. Et en plus, mes architectes travaillent actuellement là-dessus. Il s'expose à des amendes proportionnelles à l'ampleur de la faute dilatoire, advenant qu'il outrepassse le délai accordé.

M. Marc Émond, de la Régie du bâtiment, explique que les plans de M. Ostiguy avaient été jugés conformes aux normes avant la construction ; mais que le résultat concret avait été tout autre après coup.

« Nous attendons le plan de correctifs du promoteur », a dit M. Émond. Et nous sommes capables de toute la compréhension voulue. »

Les Résidences du Vieux-Château ont été bâties sur les terrains du cégep grâce à un bail emphytéotique de 90 ans. Le projet a reçu la « caution morale » de l'institution, selon l'expression même du secrétaire général. Et elle en fait la publicité auprès de ses élèves.



La fenêtre donnant sur l'extérieur de la chambre est trop petite.

La résidence du premier ministre



Dès hier, des curieux étaient attirés par la nouvelle résidence officielle du premier ministre du Québec.

Les Parizeau en amour avec le 1080 des Braves

QUÉBEC — Après le 24 Sussex et le 10 Downing Street on devra parler dorénavant du 1080 des Braves à Québec, qui devient la résidence officielle du premier ministre du Québec.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

On dit que le premier ministre Jacques Parizeau et son épouse Lisette Lapointe ont eu le coup de foudre pour cette résidence prestigieuse située dans la rue la plus huppée de Québec, tellement d'ailleurs qu'ils ont élu domicile mercredi, avant que le bail ne soit officiellement signé.

En plus d'être magnifique, la rue des Braves est chargée d'histoire et occupe une position stratégique dans la ville de Québec. Le premier ministre souverainiste va résider dans l'une des seules rues (hormis de Laune, Gilmour et de Bernières) appartenant au gouvernement fédéral. C'est la Commission des champs de bataille qui administre en fait cette rue qui relie deux lieux qui ont vu s'affronter Anglais et Français : les plaines d'Abraham et le parc des Braves.

En 1759, Wolfe a défait Montcalm sur les plaines, mais en 1760 le chevalier de Lévis battait Murray au parc des Braves. Lévis devait abandonner Qué-

bec et se replier sur Montréal par la suite lorsque arrivèrent des renforts anglais. C'était la fin de la présence française.

Sur le promontoire du 1080 des Braves, le premier ministre sera au confluent de l'Histoire.

Il sera peut-être inspiré par la présence dans ces murs de l'écrivain Roger Lemelin qui en a été propriétaire pendant 19 ans (1953-1972) mais un peu moins par celle d'un autre de ses propriétaires célèbres, Moïse Dabbaner (1949-1953), qui avait la fâcheuse habitude de faire brûler des édifices pour toucher les assurances.

Sans négliger le passé, il pourra aussi préparer l'avenir. La maison d'en face est occupée par le consulat de France. Si la mère patrie hésite à appuyer la création d'un Québec souverain, M. Parizeau n'aura qu'à traverser la rue pour faire ses représentations.

D'autres voisins pourraient être utiles. Le chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier, ex-maire de Québec, demeure un peu plus bas dans la même rue. Le prochain litige fédéral-

provincial pourrait peut-être se régler par une rencontre entre MM. Parizeau et L'Allier en plein milieu de leur rue au coin du boulevard René-Lévesque !

Si le premier ministre est en mal de mondanités, il pourrait faire deux coins de rue et se retrouver chez le lieutenant-gouverneur, Martial Asselin, qui coule des jours heureux aux frais des contribuables sans que cela ne soulève de controverse.

La GRC y trouvera aussi son profit. Deux agents surveillent en permanence le consulat de France. Si la police fédérale espionne effectivement les « séparatistes », elle n'aura qu'à tourner la tête pour remplir son mandat, une économie pour les contribuables.

Entre-temps, le 1080 des Braves est déjà un centre d'attraction. Hier, les gens passaient en voiture, à pied, pour écornifler, tout comme les journalistes d'ailleurs. Si la fille du voisin immédiat, Mireille Bédard, qui promenait son chien, constatait qu'il y avait plus de va-et-vient que d'habitude, des petits garçons se promettaient bien d'aller passer l'Halloween chez les Parizeau-Lapointe l'an prochain. Voilà des retombées économiques concrètes.

Autres textes en pages A-3 et B-2

La police municipale et la SQ visées

Ménard veut une enquête sur la « descente » de Chambly

CHAMBLY (d'après PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a confirmé hier qu'il avait confié au juge Pierre Verdon, de la cour du Québec, le mandat de faire enquête sur le corps de police de Chambly et sur l'intervention menée le 1er septembre par la Sûreté du Québec.

Le ministre a annoncé la nouvelle lors d'une conférence de presse, en présence du maire de Chambly, M. Pierre Bourbonnais, du président de la Fédération des po-

liciers du Québec, M. Jean-Guy Roch, et du directeur général de la SQ, M. Robert Lavigne.

Le juge Verdon devra remettre son rapport d'ici le 1er juin. Mais, le syndicat représentant

les policiers de Chambly entend poursuivre ses procédures légales contre la SQ, même si le ministre Ménard soutient que la « paix est désormais revenue entre les verts et les bleus ».

« Il n'est pas question pour nous d'arrêter ces démarches », a précisé le président de la Fédération des policiers du Québec, Jean-Guy Roch.

Le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, s'est dit prêt à collaborer pleinement à l'enquête au même titre que M. Roch. Il a par ailleurs précisé que la SQ n'avait rien à se reprocher dans ce dossier et a refusé d'adresser des excuses publiques aux policiers de Chambly.

« À la ville de Chambly, on veut que l'enquête aboutisse le plus rapidement possible et que la lumière soit faite sur toute l'opération de la Sûreté du Québec », a déclaré pour sa part le maire Bourbonnais.

M. Ménard a aussi approuvé une entente intervenue entre la ville de Chambly et la ville de Saint-Hubert en vertu de laquelle la direction par intérim du service de police de Chambly sera confiée au directeur du service de police de Saint-Hubert et ex-président de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec, M. Pierre Trudeau.

Enfants « kidnappés » : la mère accusée de meurtre

RALEIGH (AFP, Reuter) — Susan Smith, une mère de famille qui avait lancé la police sur les traces d'un ravisseur imaginaire la semaine dernière, a été arrêtée hier pour le meurtre de ses deux petits garçons, a annoncé la police.

Selon le shérif de Union Howard Wells (Caroline du Sud), la mère est accusée d'avoir lancé sa voiture avec à bord ses deux garçons, Michael, trois ans, et Alex, 14 mois, dans le lac John D. Long près de chez elle à Union, où le véhicule a été retrouvé avec deux corps à l'arrière.

Une autopsie doit confirmer l'identité des victimes, a ajouté le shérif. Le lac avait été inspecté sans résultat par des plongeurs pendant la traque.

Mme Smith avait affirmé le 25 octobre avoir été attaquée au volant de sa voiture à un carrefour par un Noir armé. L'individu lui aurait d'abord ordonné de conduire sur plusieurs kilomètres, avant de l'abandonner et de partir avec le véhicule, les deux garçons installés à l'arrière.

Le FBI et les polices de plusieurs États avaient lancé sans succès une chasse à l'homme à



Susan et David Smith apparaissent ici lors d'une conférence de presse donnée mercredi, au cours de laquelle ils implorèrent le « ravisseur » de leurs enfants de ne pas leur faire de mal.

travers les États-Unis pour retrouver la voiture et ses occupants, organisant des battues avec l'aide de centaines de volontaires bouleversés par le prétendu rapt.

La jeune femme de 23 ans, aux côtés de son mari David dont elle était séparée, avait à plusieurs reprises lancé sur toutes les chaînes de télévision des appels désespérés au « ravisseur », l'implorant de ne pas faire de mal à ses enfants. Mercredi, elle avait déclaré : « Je ne crois pas qu'il existe une mère

qui aime ses enfants plus que moi, et il ne me viendrait jamais à l'idée de leur faire du mal ».

Cette nouvelle a laissé l'Amérique entière, et les bénévoles qui ont travaillé sans relâche pour trouver les enfants, absolument stupéfaits.

Le mobile restait inconnu hier soir. La procédure de divorce entamée en septembre par les Smith et le problème de la garde des enfants pourraient avoir un lien avec la tragédie, selon la chaîne de télévision CBS.

Incendie au salon funéraire

LÉVIS — L'incendie d'un vieil immeuble de trois étages de l'avenue Bégin à Lévis a nécessité hier matin un « code 99 », soit l'appel de tous les pompiers disponibles. Au total, 40 pompiers et policiers ont répondu à l'appel en plus d'une dizaine de volontaires. L'édifice du vieux Lévis abrite un salon funéraire au sous-sol et des logements aux étages. Quelques locataires ont dû être évacués, mais personne n'a été blessé. Le feu a pris naissance dans les murs du rez-de-chaussée, selon les premières constatations des pompiers. Ceux-ci ont toutefois demandé l'aide des chimistes du bureau des expertises judiciaires de Montréal afin de déterminer la cause exacte de l'incendie. Les dégâts sont évalués à environ 50 000 \$. Le salon funéraire Gilbert et Turgeon a été particulièrement touché par l'eau et la fumée.

Violence conjugale

QUÉBEC — Un individu passablement porté à la violence sur sa petite amie a écopé une lourde peine de quatre ans de pénitencier. En décembre dernier, Alain Allard, un Québécois de 32 ans, avait été arrêté à la suite d'un épisode particulièrement violent, interrompu par l'arrivée opportune des policiers au domicile de la jeune femme.

Peine de 42 mois

QUÉBEC — Une peine de 42 mois de pénitencier a été infligée à Robert Guillot, un Québécois de 46 ans qui a poignardé un cochambreur, en juillet. Considéré à l'unanimité comme un indésirable par son entourage, Guillot était passé aux actes après s'être querellé pour un motif futile avec sa victime.

Erreur sur la photo...

Dans notre édition de mercredi 2 novembre, LE SOLEIL publiait une nouvelle annonçant la nomination du juge Pierre Michaud (photo) au poste de juge en chef de la cour supérieure du Québec, en remplacement du juge Claude Bisson, qui passe à temps partiel à la cour d'appel. Malheureusement, la photo qui accompagnait l'article était celle de M. Pierre Michaud, président de Provigo et de Val Royal. Nos excuses.



...Et erreur sur la personne

Le texte de la manchette du SOLEIL d'hier faisait dire au ministre des Affaires municipales Guy Chevette qu'il allait sermonner la députée de Rimouski, Solange Charest, qui avait semblé excuser des gestes commis par le conseil municipal de Saint-Marc-du-Lac-Long. M. Chevette a effectivement parlé en entrevue de la députée de Rimouski mais il semble qu'il visait plutôt la députée libérale de Kamouraska-Témiscouata, France Dionne.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 3-11-94

8-9-8

5-6-9-7

BANCO

tirage du 3-11-94

2-11-15-16-29-34-37-38-39-41

44-45-50-52-53-61-63-65-65-68

TWIK®



TRICOT PUR COTON

LE CARDIGAN JACQUARD 59.95

Un long cardigan forme droite, encolure V, jacquard motif cachemire et petits dessins géométriques en tons dominants de marine et vert mousse. P.m.g.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

TWIK®



L'EXCLUSIVITÉ CHEZ TWIK

LE DUO VELOURS DE COTON

À coordonner, le pantalon étroit sans plis 69.95 et son gilet boutons recouverts, fentes sur les côtés 49.95. Un duo parfait pour Twik en noir ou chocolat.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

TWIK®



BORDÉE DE CARREAUX

LA CANADIENNE EN LAINAGE 149.95

La forme authentique! Long fermoir sous patte d'attache à brandebourgs et buchettes de bois, capuchon et revers de manches à carreaux black watch. Rouge, forêt, marine. P.m.g.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

Résidence officielle du premier ministre

Les gens d'affaires paieront toute la facture

QUÉBEC — Les premiers ministres du Québec disposeront dorénavant d'une résidence officielle à Québec qui sera entièrement payée par les gens d'affaires de la région.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, Raymond Lavoie, était radieux hier quand il a confirmé que le premier ministre Jacques Parizeau avait accepté la proposition de son organisme qui s'est porté acquéreur du 1080 des Braves, à Québec, pour en faire la maison de fonction du premier ministre.

La Chambre avait fait cette offre au mois d'août, en pleine campagne électorale, et le nouveau premier ministre a donné récemment son accord. La prestigieuse demeure a été payée 800 000 \$, soit 650 000 \$ pour la bâtisse et 150 000 \$ pour tout l'ameublement. À la Communauté urbaine de Québec, l'évaluation est établie respectivement à 422 260 \$ et 184 740 \$.

Ce qui étonne dans cette initiative c'est que ce sont les gens d'affaires exclusivement qui vont acquitter l'hypothèque. M. Lavoie a soutenu, en conférence de presse, que son organisme sera aussi transparent que possible mais qu'il devra taire le nom de certains donateurs si ceux-ci veulent demeurer anonymes.

Au bureau du premier ministre Parizeau, on a semblé dérouter par cette controverse sur un conflit d'intérêts potentiel. Hier, en fin d'après-midi, Marie-Josée Gagnon, attachée de presse de M. Parizeau, indiquait que ce dernier souhaitait voir publier la liste de tous les donateurs ainsi que les montants versés.

C'est la Chambre de commerce qui a fait les démarches et trouvé la maison après avoir défini avec l'architecte Claude Belzile les critères d'une résidence officielle. Construite en 1929, la résidence



Le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain admet que lui et ses collègues font un cadeau prestigieux à la capitale.

achetée de Louis Rochette (ex-président de Versatile) a également appartenu longuement à l'écrivain Roger Lemelin ainsi qu'au non moins célèbre Moïse Darabaner.

La Chambre va mener une campagne de souscription pour amasser 1 million \$ d'ici six mois pour payer entièrement l'hypothèque. La campagne sera présidée par Paul Tardif, président et chef de direction de Trust Prêt et Revenu.

Quelque 200 000 \$ serviront à payer les frais d'entretien évalués à 40 000 \$ par année, dont 12 000 \$ en taxes municipales. Fait à noter, c'est une filiale de la Chambre, la Société de rénovation Maillou, une société sans but lucratif, qui achète la maison. L'allocation de logement de 14 500 \$ accordée au premier ministre servira à payer le loyer.

La résidence comporte une vingtaine de pièces sur trois étages et une piscine intérieure. Selon M. Belzile, la maison entièrement rénovée est en très bon état.

C'est un cadeau

« Oui, c'est un cadeau », a admis hier M. Lavoie tout en rendant hommage au couple Parizeau-Lavoie qui crée un précédent important pour Québec. « Je tiens à les remercier de croire en notre ville. Ça fait 30 ans que nous réclamons une résidence pour le premier ministre. Ce n'est pas leur résidence personnelle mais une résidence de fonction pour tous les premiers ministres. Nous voulons un premier ministre qui vit dans la capitale parce que cela a un effet d'entraînement sur les ministres, les sous-ministres, les sociétés d'État. Au cours des 15 dernières années, la capitale a été méprisée. »

Si la Chambre a recours à une campagne de souscription, c'est que M. Parizeau insistait pour qu'il n'y ait pas de deniers publics dépensés.

L'Allier content

Pour sa part, le maire Jean-Paul L'Allier de Québec a également rencontré la presse pour se réjouir de cette initiative. « Ce qui est important, c'est que tous les pre-

miers ministres sauront qu'ils ont une résidence à Québec. Ça devient irréversible. On n'est pas en train de donner un coup de main à des gens qui ont de la misère à payer leur loyer. À l'époque, on avait déjà offert la résidence Tardif à Robert Bourassa qui avait dit oui verbalement et non par écrit, ce qui n'était pas inhabituel chez lui.

« Depuis 20 ans, Québec a été affaibli par des ministres qui viennent le mardi pour se battre au conseil des ministres et repartent le jeudi. Ce qui est important, c'est que les arbitrages se fassent à Québec même si les services peuvent se donner ailleurs. Jean Chrétien réside à Ottawa, pas à Victoria, et Bill Clinton à Washington et non à New York », d'ajouter M. L'Allier.

Le maire minimise d'ailleurs le coût de cette résidence. « On dépense 6 millions \$ pour rénover la résidence du gouverneur général à la Citadelle alors qu'il y réside deux semaines par année. »

Selon le maire, la CUQ pourrait contribuer financièrement à cette acquisition.

Congrès de l'Association de gérontologie

Les personnes âgées seront plus pauvres dans l'avenir

QUÉBEC — Malgré des données récentes qui montrent globalement une amélioration de la situation financière des personnes âgées, le niveau de pauvreté chez les gens du 3e âge aura tendance à augmenter légèrement au cours des prochaines années.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

S'appuyant sur des statistiques des revenus de personnes âgées entre 55 et 64 ans au cours des années 80, le sociologue Oscar Firbank de l'Université de Montréal prévoit que d'importantes poches de pauvreté demeureront chez les personnes âgées, particu-

lièrement chez celles qui ont été expulsées du marché du travail, au cours de la dernière décennie, lors de mises à pied et de prises d'une préretraite, la plupart du temps forcées.

« Il n'y a pas d'homogénéité chez les vieux. Parler d'inégalités et d'un conflit à venir entre jeunes et vieux est un faux problème qui détourne l'attention. Il y a plutôt

un problème d'inégalités à l'intérieur des générations », a-t-il affirmé, hier, lors du 15e congrès annuel de l'Association québécoise de gérontologie qui se tient à l'université Laval.

Si la situation peut sembler plus intéressante pour les employés du secteur public et ceux travaillant dans des grandes entreprises, c'est tout le contraire pour les employés de petites entreprises dans l'ensemble et les femmes qui n'ont pas eu d'emploi, selon les statistiques de revenus.

Conférencier au congrès, un actuaire de la Régie des rentes, Jean-Claude Ménard, a abondé dans le même sens que M. Firbank. « Le tiers des personnes qui ont demandé le versement de rentes à la Régie des rentes du Québec n'ont pas déclaré de revenus de travail au cours des trois années précédentes », a-t-il précisé. Il a aussi mentionné que 70 % des gens ont eu des revenus de travail inférieurs à 27 000 \$, l'an dernier, au Québec.

Selon M. Firbank, la solution pour réduire la pauvreté chez les personnes âgées ne passe pas par une réforme des programmes sociaux, tel que préconisé par le gouvernement fédéral. Il croit plutôt qu'il faut permettre aux personnes âgées d'avoir la possibilité de travailler plus longtemps. « Il faudrait créer des incitatifs pour permettre aux personnes âgées de rester sur le marché du travail », a-t-il avancé.

Les REER

Par ailleurs, le démographe Jacques Lègare de l'Université de Montréal qui a entretenu les congressistes sur les problèmes ou non du vieillissement de la population croit que les gouvernements feraient une erreur en taxant les REER dans le but de réduire le déficit. « On enverrait un mauvais message à la population. Il faut que les gens continuent de se prendre en main pour préparer leur retraite », a-t-il commenté au SOLEIL.

Faudrait-il plutôt diminuer les montants admissibles aux déductions fiscales pour un REER ? M. Lègare ne s'est pas prononcé, insistait plutôt sur l'importance du message à présenter à la population.

Pour sa part, M. Ménard s'attend à ce que des modifications soient éventuellement apportées à la fiscalité des REER et des régimes de retraite d'entreprises. Au lieu d'avoir droit à une déduction d'impôt, il prévoit que les contributions à un REER et à un régime de retraite donneront droit à un crédit d'impôt, comme on l'a fait avec les cotisations à la Régie des rentes.

Le démographe Jacques Lègare croit lui aussi que les gouvernements devraient prendre des mesures pour permettre aux personnes âgées de travailler plus longtemps. « Liberté 55, c'est une utopie. Il n'y a que quelques marginaux qui peuvent se le payer », a-t-il dit.



47 agents de conservation de la faune, appuyés par six agents de la Sûreté du Québec ont saisi, hier, plusieurs centaines de livres de viande et au moins trois chevreuils fraîchement abattus lors de perquisitions dans des résidences et commerces de la région de Rimouski.

Des cerfs de Virginie chassés la nuit

Réseau de braconnage démantelé à Rimouski

RIMOUSKI — Un important réseau de braconnage de cerfs de Virginie, à l'oeuvre depuis au moins deux ans dans les forêts du haut-pays de Rimouski, a été démantelé tôt hier matin par les agents de conservation de la faune, poste de Pointe-au-Père. Vingt-cinq personnes sont impliquées dans cette affaire mais la liste pourrait s'allonger avec l'enquête qui se poursuit.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

La quiétude des petites localités de Trinité-des-Monts, Squatec et Biencourt a été perturbée, hier, lorsque 47 agents de conservation de la faune, appuyés par six agents de la Sûreté du Québec, poste de Rimouski, ont fait irruption dans plusieurs résidences qui étaient sous surveillance depuis quelque temps. Les agents ont effectué une vingtaine de perquisitions et saisi plusieurs centaines de livres de viande et au moins trois chevreuils fraîchement abattus.

Deux véhicules ont aussi été saisis ainsi qu'une bonne quantité de videocassettes sur lesquelles des membres du réseau auraient filmé plusieurs de leurs opérations. Lors de leurs perquisitions, les agents ont même découvert de la viande dissimulée dans une machine à laver.

Cette enquête a débuté à la fin de 1992 à la suite de plusieurs constats d'infraction et de plaintes de citoyens. À partir de la fin de l'été, les individus impliqués dans le réseau étaient plus actifs et c'est là qu'on a mis en place notre stratégie qui comportait des filatures, de la surveillance et la complicité

d'informateurs », a dit le chef du Service de conservation de la faune au bureau régional de Rimouski, Paul Piché.

Au cours des mois de septembre et octobre, le réseau aurait récolté illégalement au moins 20 chevreuils. L'organisation était surtout active dans des ravages de Trinité-des-Monts et de Cabano.

M. Piché précise que l'existence de ce réseau reposait sur une base commerciale. Des perquisitions ont eu lieu également dans quelques établissements commerciaux de Rimouski et de la région. « Comme l'enquête se poursuit, tout ce que je peux dire c'est que ça touche des commerces de Rimouski. » Certains commerçants feraient même partie du réseau de braconnage.

Les braconniers travaillaient surtout de nuit. Les carcasses des bêtes récoltées étaient ensuite débitées et la viande livrée directement à la clientèle. Plusieurs des suspects étaient déjà connus des agents de conservation de la faune. Certains d'entre eux ont déjà été condamnés.

Au moins 80 accusations seront portées contre les 25 individus. Parmi les infractions, on retient la chasse du cerf en temps

prohibé, possession illégale de cerf, vente ou achat de viande de cerf. Une tête de cerf naturalisée a aussi été saisie puisque les agents ont pu associer le « trophée » à un acte de braconnage. Les agents ont également mis la main sur des armes à feu, des projecteurs et de l'équipement divers.

La mise au jour de ce réseau survient au moment où la chasse sportive du cerf est interdite depuis 1992 dans le Bas-Saint-Laurent et, depuis 1991, en Gaspésie, en raison du déclin des populations de chevreuils.

Le braconnage du cerf dans des régions où la chasse est prohibée dramatise encore davantage ce genre de délit. « Ce qui est plus dramatique, c'est que notre ministère de concert avec des partenaires et des associations de chasse et de pêche de la région et des trappeurs, ont investi temps et argent dans le redressement des populations de cerfs. Ce genre de réseau vient hypothéquer tout le travail amorcé pour rétablir le cheptel-chevreuil. Pendant que les chasseurs sportifs se privent, les gains qu'on était en train de faire sont décimés par ce genre d'individus », a voulu préciser M. Piché.

L'enquête des agents devait aussi permettre d'effectuer une perquisition en fin de journée dans la région de Mont-Joli où un individu avait deux cerfs en sa possession. On ignore si ce braconnier fait partie du même réseau.



Une soixantaine d'agents de la SQ sont intervenus, hier, pour disperser la manifestation de travailleurs affiliés à la FTQ-Construction qui bloquaient la route d'accès au chantier SM-3.

Fermeture du chantier SM-3

La région de Sept-Îles refuse de s'alarmer

SEPT-ÎLES — Malgré l'interruption des travaux du barrage hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite en Côte-Nord, les intervenants locaux refusent de s'alarmer. « De toute façon, le chantier ne fonctionnait pas à plein régime. C'est peut-être le moment opportun pour que les gens s'assoient et corrigent le tir », philosophe le président de la Chambre de commerce de Sept-Îles, Marc Brouillette.

par NICOLAS VIGNEAULT
collaboration spéciale

« À l'étape où nous sommes, il s'agit beaucoup plus d'ajustements que d'un réel conflit », lance le porte-parole du Regroupement pro-SM-3, Luc Dion, qui ne semble pas s'inquiéter outre mesure de la situation. Il ajoute cependant que les partenaires économiques de la région se réuniront aujourd'hui en compagnie du député de Duplessis Denis Peron qui n'a pu être joint par LE SOLEIL pour commenter la décision d'Hydro.

Par ailleurs, la société d'État a fait appel à la Sûreté du Qué-

bec pour mettre un terme à la manifestation. L'intervention d'une soixantaine de policiers de l'unité d'urgence de la SQ s'est traduite par l'arrestation de 24 individus. Ces derniers ont été interceptés à la hauteur du kilomètre 9 alors qu'ils revenaient des installations de Neilson Excavation.

« Ça s'est déroulé sans grabuge, il n'ont offert aucune résistance à leur arrestation », a indiqué Camil Gagnon, agent des relations publiques à la Sûreté du Québec. Les individus ont passé la nuit derrière les barreaux et devront répondre, ce matin, à des accusations de méfait et vol d'automobile au palais de justice de Sept-Îles.

LA POLITIQUE



Tête-à-tête secret entre Chrétien et Johnson

Daniel Johnson a eu une rencontre « privée » avec le premier ministre Chrétien pour discuter de la bataille référendaire.

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a assisté mardi à Montréal à une rencontre secrète avec le chef de l'opposition Daniel Johnson en vue de la bataille référendaire.

par HUGUETTE YOUNG
de la Presse canadienne

Au bureau du premier ministre, on a affirmé qu'il n'en était rien. Tout au plus, les deux hommes ont eu une « rencontre privée » parmi d'autres à Montréal, a indiqué une porte-parole Marie-Christine Likoff. L'entourage du premier ministre n'avait pas pris la peine de convoquer la presse nationale, mais le lièvre a été levé par un quotidien torontois hier.

Selon Mme Likoff, il n'est pas d'usage de dévoiler la teneur des « sujets de conversation de nature privée... mais j'imagine que la question du référendum a été abordée », a-t-elle confié.

Le camp du NON qui sera dirigé par le chef libéral québécois Daniel Johnson est en train de fourbir ses armes en vue de la bataille référendaire qui s'amorce. Il était important

de faire une mise au point car M. Chrétien s'absente à compter d'aujourd'hui pendant environ deux semaines. Il dirigera une importante mission commerciale en Chine et en Asie du Sud-Est.

Samedi devant les militants libéraux réunis à Sainte-Foy, le premier ministre Chrétien a indiqué qu'il n'était pas question pour Ottawa de faire de nouvelles propositions constitutionnelles si les Québécois votaient contre l'indépendance du Québec. L'ex-premier ministre Trudeau avait promis un fédéralisme renouvelé en 1980.

Cette fois, un NON « ne vaudra pas dire un OUI », a lancé M. Chrétien.

Selon Mme Likoff, le premier ministre Chrétien « n'a pas décidé pour l'instant quel rôle il voulait jouer. Comme c'est M. Johnson qui va mener la campagne, il va voir quel rôle est le plus convenable pour lui. »

À la fin de la deuxième période, l'équipe péquiste compte les buts

QUÉBEC — Les militants péquistes qui feront le point demain sur la campagne électorale devront « tenir compte de la leçon » des résultats serrés de la dernière élection dans la préparation de la campagne référendaire.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« On s'est un peu retrouvé dans la situation d'une équipe de hockey qui menait 3 à 0 en fin de deuxième et s'en tire tout juste par le compte de 4 à 3 en fin de match », constate le nouveau président du PQ de la région de Québec, Gilles Grenier. Celui-ci reconnaît que « tout le monde a un peu ralenti » dans les dernières semaines de la campagne.

Comme plusieurs péquistes qui craignent que la critique de la stratégie électorale, au cours du conseil national qui réunira quelque 350 militants péquistes à Montréal, demain, ne tourne au « règlement de comptes », M. Grenier estime qu'il faut plutôt « tirer la leçon pour l'avenir » et appeler à la mobilisation en vue du prochain référendum.

Hier soir, le bureau national du PQ s'est penché sur ce post-mortem de la stratégie électorale et la « grogne » apparue au cours des derniers jours dans les rangs péquistes où certains critiquent la décision de l'entourage du chef du PQ de ralentir le tempo dans les deux dernières semaines de la campagne. En matinée, le caucus des députés a lui aussi effectué un retour sur le déroulement de la dernière campagne.

Certains députés se sont d'ailleurs chargés de rappeler la nécessité de fournir « des outils » pour vendre la souveraineté dans la population. On reconnaît que le chef du PLQ, Daniel Johnson, est parvenu « à faire peur » dans le dernier droit de la campagne et que cette stratégie a probablement eu ses effets sur les résultats beaucoup plus serrés qu'espérés.

Pour le député de Gouin, André Boisclair, l'heure n'est cependant pas au « règlement de comptes » à l'endroit des employés de la permanence du parti. Il juge que la grogne qui s'est manifestée à la permanence tient plutôt à « la façon dont les choses se sont faites ». Il signale que le phéno-



Le premier ministre Jacques Parizeau discute avec le député Camille Laurin à l'ouverture du caucus péquiste. Cette rencontre précède le conseil national du parti, qui réunira 350 militants à Montréal, demain. Et certains craignent que le tout vire au règlement de comptes.

mène de transition de l'opposition au pouvoir — et la saignée parmi les permanents du parti recrutés pour faire partie des cabinets de ministres — a pu laisser certaines personnes « dans l'attente et l'incertitude ».

Quant au ralentissement du tempo dans les dernières semaines de la campagne, M. Boisclair admet que « tout cela fera partie de la discussion au conseil national » mais estime qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure. « On a tellement eu une mauvaise stratégie qu'on a gagné l'élection », ironise-t-il.

Postes vacants

Les militants péquistes auront cependant tout le loisir de discuter de la question demain, puisque les débats sur le bilan de campagne se dérouleront à huis clos, à l'abri des oreilles indiscrettes des journalistes. Les militants seront également appelés à combler les postes laissés vacants à la direction du parti à la suite de l'élection. Au poste de premier vice-président, l'ex-syndicaliste Monique Simard semble pour le moment seule sur les rangs pour succéder à Bernard Landry. Battue de justesse le 12 septembre, Mme Simard sera pressentie pour

assumer également le poste de directrice générale du parti.

À la deuxième vice-présidence, un militant bien connu de la Mauricie, Fabien Béchard, est également seul en lice pour le poste laissé vacant par le nouveau ministre de la Justice, Paul Bégin. Dans la région de Québec, seul le fils de l'ex-ministre Robert Dean, Marc, tentera de se faire élire au bureau de direction du parti à titre de conseiller. Il devra cependant affronter deux adversaires : Nicolas Tétrault, candidat défait dans Robert-Baldwin, et Christian Picard, ex-président des jeunes péquistes.

Les compressions comprimées

QUÉBEC — Le gouvernement Parizeau réduira de moitié l'objectif de compressions supplémentaires des dépenses de 500 millions \$ que s'était fixé le gouvernement précédent dans le budget de mai.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

La présidente du Conseil du Trésor, Pauline Marois, a expliqué hier, à son arrivée au caucus des députés péquistes, que le ministre libéral André Bourbeau avait demandé aux différents ministères de déterminer comment ils entendaient livrer ces compressions

supplémentaires. « Un certain nombre de compressions n'ont jamais été livrées par les ministères » parce qu'ils étaient déjà « comme étouffés » par la première ronde de coupes de 1,5 milliard \$ qui leur avait été demandée, constate-t-elle.

Par un curieux raisonnement, Mme Marois soutient que le gouvernement a décidé de ramener à « la moitié » seulement de ces 500 millions \$, l'effort de compressions dans les dépenses des ministères parce qu'il y a dans l'augmentation des dépenses prévues du gouvernement une somme de 234 millions \$ attribuable à la hausse des taux d'intérêt et aux variations des taux de changes.

La ministre estime que cette augmentation du coût du service de la dette « n'est pas due au fait que les ministères n'ont pas bien

travaillé, mais à la conjoncture » sur le marché financier. « On ne peut faire casquer des gens qui essaient de gérer convenablement leurs affaires pour des choses dont ils ne sont absolument pas responsables. »

Ces sommes seront donc portées au déficit ou absorbées par les augmentations de revenus que Québec pourrait empocher à la suite des mesures annoncées mercredi par le premier ministre Parizeau, notamment la lutte à la contrebande d'alcool et la réembauche des vérificateurs d'impôt mis à pied par le ministère du Revenu dans le cadre des compressions budgétaires. M. Parizeau avait indiqué que le déficit frôlerait les 5,5 milliards \$ à moins de coupes pour compenser la hausse des dépenses prévues.

Mme Marois estime pouvoir, « d'ici quelques semaines », indiquer « exactement » comment ces compressions de 250 millions \$ pourront s'appliquer dans les différents ministères et organismes.

LES ÉNIGMES
doucet

Écoutez l'émission "La Bande à Gillet", du lundi au vendredi de 6h00 à 10h00 entre le 7 novembre et le 2 décembre. Répondez correctement à la charade et gagnez le prix du jour. Les prix quotidiens non réclamés seront attribués sous forme de gros lot parmi tous les coupons reçus. Une valeur de 4 000 dollars en prix, une gracieuseté des Bijoux Doucet.

CJMF 93,3 fm
RADIO PASSION

doucet
BIJOUTIERS

LE SOLEIL
Règlements disponibles à la station, 18 ans et plus.

Faites nous parvenir le coupon de participation au

CJMF 93,3 fm 600, Belvédère, Québec (Québec), G1S 3E5
Fax : 687-0211

Nom _____
Adresse _____
Code Postal _____
Tél. rés _____
Tél. bur _____

CRTC Audience publique **Canada**

Avis d'audience publique CRTC 1994-16. Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 19 décembre 1994, 9 h, au Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec), afin d'étudier ce qui suit : 5. Québec (Québec). A. Demandes (940839400, 940840200) présentées par LES ENTREPRISES DE RADIO-DIFFUSION DE LA CAPITALE INC., titulaire des licences de CHRC et CHOI-FM Québec, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer le contrôle effectif de la titulaire de Les Entreprises de radiodiffusion de la Capitale Inc. à la Financière Micadoo Inc., au Groupe commercial AMT Inc. à la 2861-3545 Québec Inc. et à la Télémedia Communications Inc. B. Demandes (941598500, 941609000) présentées par LES ENTREPRISES DE RADIO-DIFFUSION DE LA CAPITALE INC., en vue d'obtenir l'autorisation de transférer le contrôle effectif par le transfert de la totalité des actions détenues par la Financière Micadoo Inc., le Groupe commercial AMT Inc. et la 2861-3545 Québec Inc. à la Télémedia Communications Inc. Suite à cette transaction, la Télémedia Communications Inc. contrôlerait deux stations FM dans le même marché compte tenu qu'elle détient et opère déjà CITF-FM Québec. Conscient des règles du CRTC en matière de propriété multiple, la Télémedia s'engage à disposer de la propriété et à transférer le contrôle de CHOI-FM dans les plus brefs délais. EXAMEN DES DEMANDES : 2136, ch. Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec). 6. Québec (Québec). Demande (941517500) présentée par RADIO MEDIA INC., 1411, rue Peel, bureau 300, Montréal (Québec) H3A 3L5, en vue d'obtenir l'autorisation d'acquiescer l'actif et d'obtenir une licence afin de poursuivre l'exploitation de CHRC Québec, à la rétrocession de la licence actuelle émise à Les Entreprises de radiodiffusion de la Capitale Inc., selon les mêmes modalités et conditions que celles de la licence actuelle. Cette demande est soumise à l'approbation des demandes précédentes (5B). EXAMEN DE LA DEMANDE : 2136, ch. Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec). 7. Québec (Québec). Demande (940796600) présentée par LES ENTREPRISES DE RADIO-DIFFUSION DE LA CAPITALE INC. en vue de renouveler la licence de CHOI-FM Québec qui expire le 31 août 1995. La titulaire désire être relevée de la condition de licence exigeant la diffusion de 8 heures par semaine de musique de la catégorie 3 (musique traditionnelle et pour auditoire spécialisé). Le CRTC constate l'état d'infraction présumé de la titulaire de se conformer au Règlement sur la radio concernant la diffusion de musique de langue française. EXAMEN DE LA DEMANDE : 2136, ch. Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec). BESOINS INDIVIDUELS SPÉCIFIQUES : Les intervenants qui demandent de présenter oralement leurs commentaires de même que ceux qui requièrent des services d'interprétation gestuelle doivent aviser le CRTC au plus tard 20 jours avant le début de l'audience. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, pièce 201, Hull (Québec) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Montréal : Place Montréal Trust, 1800, av. McGill College, bureau 1920, Montréal (Québec) H3A 3J6 (814) 883-0607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 29 novembre 1994. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

RÉSULTATS
loto-québec

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 229 937,90\$
5/6+	2 368 981,40\$
5/6	249 2 370,90\$
4/6	12 895 87,70\$
3/6	261 118 10,00\$

Ventes totales : 16 735 404,00\$
Prochain gros lot (approx.) : 2 500 000,00\$
Prochain tirage : 94-11-05

Extra. NUMÉROS LOTS

114990	100 000 \$
14990	1 000 \$
4990	250 \$
990	50 \$
90	10 \$
0	2 \$

Tirage du 94-11-02

Panéo Tirage du 94-11-03

2	11	15	16	29
34	37	38	39	41
44	45	50	52	53
61	63	65	66	68

Prochain tirage : 94-11-04

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE

et la livraison à domicile ne vous coûte pas un sou de plus.

7 jours x 52 semaines **186,66 \$***
7 jours x 26 semaines **98,46 \$***
7 jours x 13 semaines **50,82 \$***

*payé d'avance et taxes incluses

Abonnez-vous :

647-3333

(Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

aux heures d'appel suivantes :
lundi au jeudi : 7 h à 17 h 30
vendredi : 7 h à 17 h
samedi et dimanche : 8 h à 12 h

LE SOLEIL



Brevets pharmaceutiques: les hostilités reprennent

OTTAWA — Les députés bloquistes et les sénateurs conservateurs ont réussi hier à contrer l'attaque amorcée par quelques députés libéraux contre la Loi sur les brevets pharmaceutiques.

par MANON CORNELIER
de la Presse canadienne

Mais ces libéraux n'entendent pas accepter la défaite si facilement et ont promis de revenir à la charge. Le Bloc, lui, ne baissera pas sa garde, ont averti les députés Gilbert Filion et Ghislain Lebel.

Cette controverse, qui a éclaté dans un obscur comité parlementaire chargé de revoir la réglementation gouvernementale, a mis en évidence les mêmes divi-

sions régionales et partisans qui ont marqué le débat autour de cette loi en 1992.

La loi C-91 a porté à 20 ans la durée des brevets qui protègent les nouveaux médicaments. Cela a forcé les fabricants de produits génériques à attendre plus longtemps avant d'obtenir l'autorisation de réaliser des copies vendues à meilleur prix.

Ce qui a alimenté la division est qu'une bonne partie des créateurs de nouveaux médicaments se trouve dans la région montréalaise.

laisse alors que les fabricants de produits génériques sont concentrés en Ontario et au Manitoba.

Québec a donc toujours été favorable au C-91 alors que dans les autres provinces, on craignait l'impact que le C-91 aurait sur le prix des médicaments et, par ricochet, sur les soins de santé.

Les députés libéraux s'opposent à ce qu'on limite aussi sévèrement la liberté d'action des fabricants de produits génériques.

Le 20 octobre, l'Ontarien Dan McTeague a donc proposé au comité de révoquer tous les règlements à cet effet, ce qui aurait

rendu inopérant ce volet de la loi. Il a reçu l'appui du Parti réformiste et de son collègue Tom Wappel tandis que deux députés et un sénateur libéraux se joignaient au Bloc pour s'y opposer.

Hier, le libéral Derek Lee a pris la relève en adoptant une méthode plus subtile. Il a suggéré que le comité étudie encore le règlement en question. Des six libéraux présents, seul le sénateur lavallois Pietro Rizzuto lui a tenu tête, en compagnie des bloquistes et des conservateurs.

Le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé

a soutenu que le geste des députés n'était pas le reflet d'une politique du gouvernement. « Le gouvernement a l'intention de garder le "bill" comme il est », a-t-il dit à la Presse canadienne.

Favorables à la loi, le député de Saint-Léonard Alfonso Gagliano et celui de Lachine-Lac-Saint-Louis Clifford Lincoln ne paraissent pas davantage inquiétés que M. Massé.

La fronde des députés libéraux a eu l'air d'inquiéter la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui a immédiatement publié un communiqué hier. Le président de la Chambre, M. Marco Genoni, a enjoint le gouverne-

ment fédéral de ne pas toucher à la loi. « Dans de tels domaines, l'improvisation est suicidaire », a-t-il soutenu, ajoutant ne pas comprendre qu'on veuille rouvrir le dossier.

Reprenant un argument souvent utilisé par l'industrie pharmaceutique, il a soutenu qu'une réouverture de ce dossier pourrait mettre en péril certains investissements.

« Qu'on respecte les règles du jeu établies, il y a moins de deux ans par le gouvernement fédéral; sinon, c'est l'ensemble de l'économie canadienne qui risque de payer les pots cassés », a-t-il finalement renchéri.

Charest passe un mauvais quart d'heure

De passage à Edmonton, hier, lors d'une tournée visant à amasser des fonds pour rembourser la dette de 6 millions \$ du Parti conservateur, le chef Jean Charest a été fortement pris à partie par les auditeurs d'une tribune téléphonique. Ces citoyens, qui se disaient d'ex-conservateurs ayant maintenant adopté le Parti réformiste, n'ont pas fait de quartier. « J'espère que vous ne vous accordez pas la moindre chance de revenir au pouvoir: qui pourrait être tenté de voter pour vous? » a lancé un auditeur. « Il en passera de l'eau sous les ponts avant que je ne vote conservateur à nouveau », a déclaré un autre.



Les routes et les égouts vieillissent plus mal dans les comtés libéraux...

OTTAWA (PC) — Il semble y avoir deux fois plus de nids-de-poules, d'égouts et d'autres projets d'infrastructures qui ont besoin de réfection dans les comtés libéraux que dans les circonscriptions réformistes.

Des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information indiquent que 90 des 176 circonscriptions libérales ont jusqu'ici reçu de l'argent du programme fédéral sur les infrastructures. Et chacune de ces 90 circonscriptions libérales a touché en moyen-

ne 5,38 millions \$ du fédéral, chiffres en date du 20 octobre.

Sur les 52 comtés réformistes, 51 ont reçu de l'argent pour leurs infrastructures, en moyenne 2,18 millions \$ chacun.

Au Québec toutefois, la moyenne par circonscription est de 2,7 millions \$, tant chez les blo-

quistes que chez les libéraux.

Ottawa a réservé 2 milliards \$ pour s'acquitter de sa promesse électorale de collaborer avec les provinces et les municipalités pour réparer les rues, égouts et autres infrastructures. Le président du Conseil du Trésor Art Eggleton a fait savoir qu'environ 80 % de l'argent avait déjà été

donné.

C'est le comté ontarien de York Simcoe, représenté par la libérale Karen Kraft Sloan, qui a reçu le plus d'argent: 11,4 millions \$.

Chez les députés indépendants, le comté de Beauce représenté par Gilles Bernier a reçu 3,57 millions \$.

En Bref

■ Immigrants: rien ne presse, dit Landry

QUÉBEC (PC) — S'il se montre favorable à la démarche entreprise par son homologue fédéral, le ministre de l'Immigration du Québec, Bernard Landry, qualifie cependant de « timides » les modifications aux quotas d'immigration décrétées avant-hier par le ministre Sergio Marchi. Selon M. Landry, il faudra procéder à un examen « beaucoup plus sérieux » de toute la question de l'immigration. Mais rien ne presse, poursuit-il cependant, puisque le flot d'immigrants s'est endigué de lui-même dans les dernières années. En outre, le ministre a ajouté que les quotas du Québec pour l'an prochain ne seraient pas respectés. « Pour cette année, on ne va pas atteindre l'objectif de Mme (Monique) Gagnon-Tremblay. Le Québec comme le Canada ont fixé les objectifs les plus généreux de la planète Terre, qui ne seront pas atteints. » Le ministre Landry reporte toutefois à l'an prochain un « débat national » sur la question.

■ Raymond Chrétien s'en mêle

WASHINGTON (PC) — Après le haut-commissaire du Canada à Londres Royce Frith, c'est au tour de l'ambassadeur du Canada aux États-Unis Raymond Chrétien de prédire une défaite des séparatistes au référendum de l'année prochaine. Dans un discours portant sur les relations canado-américaines, le rôle des deux pays dans la période d'après-guerre froide et la libéralisation des échanges, l'ambassadeur a expliqué que le Canada avait beaucoup à apporter dans sa relation avec les États-Unis, notamment parce qu'il était vu par le reste du monde comme une démocratie forte et ouverte. « Si les péquistes entendent demander aux Québécois s'ils veulent se séparer du Canada, ils seront déçus par la réponse, a-t-il aussi déclaré. En fait, l'humeur générale montre clairement que les Québécois rejettent la séparation une nouvelle fois, tout comme ils ont choisi le Canada lors du référendum de 1980. »

■ Collège de Saint-Jean: Beaudoin au front

QUÉBEC (PC) — La ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin, rencontre aujourd'hui son homologue fédéral, Marcel Massé pour discuter du sort du Collège militaire de Saint-Jean. C'est le seul sujet à l'ordre du jour, a indiqué hier Mme Beaudoin. C'est la première fois que les deux ministres se rencontrent pour discuter de la question du collège. Le PQ réclame, en substance, que le collège militaire conserve une vocation universitaire auprès des militaires. Jusqu'à présent, le fédéral s'en est tenu à l'entente de principe signée avec les représentants du précédent gouvernement, qui stipule que le collège militaire est cédé à Québec, qui comptait y offrir des programmes d'appoint en français dès septembre 95. M. Massé n'a jamais donné l'impression qu'il pourrait modifier sa position.

GISÈLE DÉRY



Service à la clientèle
Bell Canada

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois

Rabais de 50% sur nos montures à l'achat d'une lunette complète. Profitez de plus, et ce, gratuitement, du système haute précision LANGTECH, exclusive à Jacques Langlois opticien, qui vous assure le plus haut degré d'exactitude lors de la préparation de vos lunettes. (Dépliant explicatif disponible en magasin). Chez Jacques Langlois on vous offre le plus beau choix de montures comme Polo Ralph Lauren, YvesSt-Laurent, Silhouette, Napoléon, Alfred Sung, Giorgio Armani, etc.,

JACQUES
Langlois

OPTICIEN

Examen de la vue
par optométriste

455, 3e Avenue, Québec 523-6690
460, St-Joseph est, Québec 529-9351
1113, rte de l'Église, Ste-Foy 659-3616



Les immigrants criminels: condamnés à partir



Depuis qu'un immigrant contre qui pesait un avis de déportation a tué un policier à Toronto, on ne cesse de s'interroger: doit-on accélérer la déportation des 1 500 immigrants qui ont un dossier criminel?



Ce soir 20 h
ou samedi 15 h
Câble 8



Anne-Marie Dussault fait le tour de la question en compagnie de policiers, d'avocats, de groupes d'immigrants et de réfugiés. Un débat d'actualité à ne pas manquer.



OUVREZ, VOUS VERREZ.

Dénonciation sur la place publique des «horreurs» de l'appareil gouvernemental

Louis Bernard désapprouve les tactiques du SPGQ

QUÉBEC — Le plus haut fonctionnaire du gouvernement du Québec, Louis Bernard, n'approuve pas la décision du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) d'outrepasser l'obligation de discrétion des employés de l'État pour dénoncer sur la place publique des situations jugées incorrectes.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Après avoir pris connaissance du magazine *Enjeux* du SPGQ qui révèle des «horreurs» commises

dans l'appareil gouvernemental du temps des libéraux, le secrétaire général du Conseil exécutif affirme qu'il n'est pas d'accord avec le fait que l'organisation syndicale utilise de l'information provenant de l'intérieur de la

machine gouvernementale pour alerter le public. Il n'accepte pas, non plus, la prise de position du SPGQ qui invite ses membres à ne pas hésiter à dévoiler les mauvais coups de l'État en retour d'une «protection» syndicale.

«Le syndicat a tout à fait le droit de critiquer les actions du gouvernement. Ce qui me rend mal à l'aise avec le document du SPGQ, c'est qu'il se sert de renseignements obtenus en contravention de l'éthique de base du fonctionnarisme et ça je ne peux pas l'accepter», confie Louis Bernard au SOLEIL.

Rappelant que tous les employés de l'État sont tenus de respecter les devoirs de discrétion et de réserve dictés par la Loi sur la fonction publique et le code de déontologie de la fonction publique québécoise, il prétend qu'en «trahissant» leurs obligations, les membres du SPGQ «peuvent discréditer l'ensemble de la classe professionnelle» au sein du gouvernement québécois.

«Il faut que le gouvernement puisse se fier à la discrétion des employés avec lesquels il travaille autrement on va être obligés de placer des policiers partout pour

surveiller», affirme le secrétaire général du Conseil exécutif. «Notre système ne peut pas fonctionner s'il n'y a pas le respect des règles fondamentales de discrétion à l'intérieur de l'appareil gouvernemental», ajoute-t-il.

Louis Bernard tient à souligner que les professionnels, comme tous les autres employés de l'État, ne doivent pas nécessairement fermer les yeux sur les cas d'abus ou de gaspillage. «Il y a les recours internes», suggère-t-il. «Quelqu'un qui trouverait des choses anormales peut en parler à son patron ou au supérieur de son patron. Des représentations peuvent aussi être faites en privé par des instances syndicales auprès du gouvernement. En cas de manquements graves, il est toujours possible de m'en aviser personnellement».

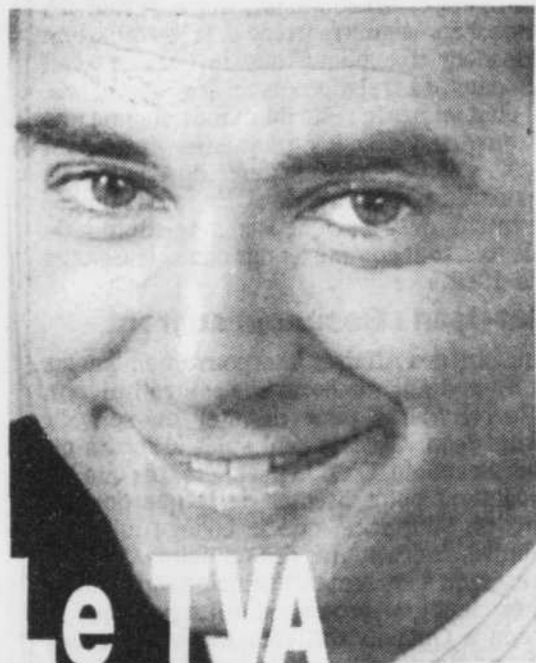
Au sujet des nombreuses allégations faites par le SPGQ dans son magazine, Louis Bernard n'a pas l'intention de demander une investigation à moins que le syndicat lui soumette des faits précis et bien documentés.

Votre soirée télé

DU LUNDI AU VENDREDI

Mongrain

17 h



Pour
tout
savoir à
propos
de notre
monde.

le TVA
édition Québec

18 h

TÉLÉ 4

POUR LES "BLUS"! DE NOVEMBRE!

MAI 95

aucun comptant

aucun paiement

aucun intérêt

**PAYABLE
DANS 6 MOIS***

CETTE OFFRE PREND FIN LE
DIMANCHE 6 NOVEMBRE 94 À 17 h.



**KURZWEIL RG-100
PIANO
NUMÉRIQUE**
à 88 touches, 4 sonorités, séquenceur intégré, midi, 32 notes polyphoniques

PRIX SPÉCIAL
Courant: 2895 \$
banc et support inclus
2095 \$*

* PAYABLE DANS 6 MOIS

* Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente.

MUSIQUE BEAUDOIN 17, rue Desjardins, Lévis
833-2141

**NOUVEAU!
KURZWEIL RG-200
PIANO
NUMÉRIQUE**
à 88 touches balancées et lestées, séquenceur intégré, 12 sonorités, 7 niveaux d'ajustement de sensibilité, midi, 32 notes polyphoniques

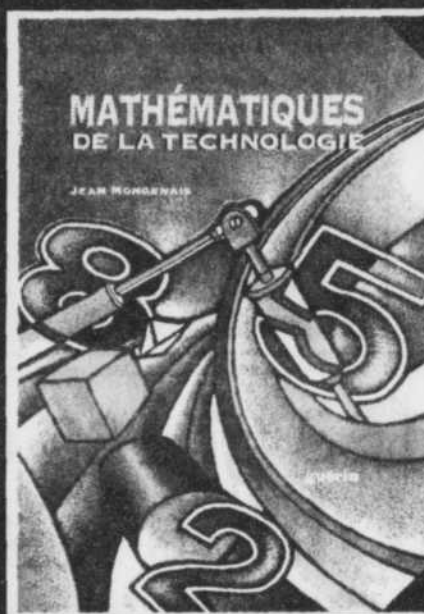
Courant: 3495 \$
banc et support inclus
2595 \$*

OUVERT DIMANCHE
de 11 h à 17 h

12^e ANNÉE

JEAN MONGENAI

MATHÉMATIQUES DE LA TECHNOLOGIE



Le présent manuel fait une revue détaillée des «outils» utilisés en mathématiques et il est rédigé d'une façon particulière afin que l'on puisse s'en servir pour s'aider dans notre apprentissage et même faire des découvertes par soi-même.

ISBN 2-7601-2440-1
(294 p.) 20,00 \$

- **LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM**
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849
- **LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL**
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2N 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307
- **LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)**
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360
- **LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)**
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 843-6241
- **LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)**
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525



guérin Montréal
Toronto
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

NOUVEAUTÉ



60%

TOUT LE WEEK-END

Eh oui! Pour vos appels au Québec et en Ontario, nos tarifs réguliers sont très, très, très, très bas, tout, tout, tout, tout le week-end. Profitez-en pour appeler tout, tout, tout votre monde.
Comparés à nos tarifs de jour la semaine sur notre territoire.

L'interurbain Bell

Pétition au CRTC

Les «chômeurs» de CJRP exigent des audiences à Québec

QUÉBEC — Pendant que des ouvriers s'affairent déjà à démonter l'émetteur et à coucher l'antenne, les 35 employés syndiqués de CJRP, encore sous le coup de l'émotion 34 jours après l'aussi brutale que brusque fermeture de leur station, lancent une pétition pour que la population de Québec s'oppose à la disparition de la fréquence AM 1060 et exige du CRTC qu'il tienne au moins une journée d'audience à Québec, « la capitale au centre de ce drame ».

par MONIQUE GIGUÈRE
LE SOLEIL

Au cours d'une conférence de presse, hier, à la Villa Bagatelle, presque en face de la station qu'a fait taire la fusion de Radiomutuel et de Télémedia, le président du Syndicat des employés de CJRP, Marc Goulet, a lancé l'Action Survie qui vise à recueillir d'ici le 29 novembre au moins 15 000 signatures d'opposants à la fermeture.

« Le 19 décembre se jouera l'avenir de la radio AM au Québec », a prévenu Marc Goulet qui a rappelé que c'est ce jour-là que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) tiendra ses audiences publiques sur la fusion des réseaux AM de Radiomutuel et de Télémedia en une nouvelle agence appelée Radiomédia.

L'ennui, c'est que tout se passe à Montréal alors que Québec aussi est durement touchée avec la fermeture de CJRP, quatre ans seulement après celle de CKCV.

« Il nous apparaît essentiel que le CRTC revienne dans les plus brefs délais sur sa décision de ne tenir l'audience publique qu'à Montréal, écrit le président du syndicat Marc Goulet au secrétaire général Allan Darling. C'est au Québec que ces décisions malheureuses pour l'industrie de la radio ont été prises et c'est dans la capitale de cette province que le CRTC doit au moins entendre en partie les prises de position du milieu concerné par ce trafic de licence : c'est-à-dire les citoyens et les organismes de la communauté. »

Dans une autre lettre adressée à 500 organismes, élus, décideurs et gens d'affaires de la région de Québec, le président Goulet, après avoir rappelé la sauvagerie du geste qui, le 30 septembre, a provoqué la disparition en quelques minutes de six stations de radio AM au Québec et provoqué près de 200 mises à pied, demande à chacun de ses destinataires d'écrire à son tour au CRTC pour exiger « qu'au moins une

journée d'audience soit tenue à Québec ».

« Cette journée donnera la chance à votre organisme et aux citoyens de la région de Québec de se prononcer en grand nombre sur la disparition d'une tribune publique établie depuis 35 ans au cœur du deuxième centre urbain en importance au Québec », écrit-on.

Rappelant le succès remporté par les artisans de l'opération « Survie » de Télé 4 en 1992 quand le CRTC a finalement cédé à la pression populaire en forçant les dirigeants de Télé-Métropole à revenir sur leur décision de réduire à presque rien la production locale, le Syndicat des employés de CJRP croit pouvoir répéter l'exploit si la population de Québec signe massivement sa pétition contre la fusion de CHRC et CJRP.

« Nous ne rêvons pas en coulisses, a lancé la coordonnatrice de l'opération Sylvie Jacques. Nous ne pensons pas nécessairement retrouver nos emplois grâce au CRTC, mais nous estimons important pour la capitale d'avoir une deuxième antenne privée et surtout nous voulons prévenir la répétition d'événements tragiques comme celui que nous avons vécu



Serge Marois, Sylvie Jacques, François Beaulé et Marc Goulet, respectivement secrétaire-trésorier, coordonnatrice d'« Action Survie », porte-parole et président du Syndicat des employés de CJRP, invitent la population de Québec à se mobiliser pour recouvrer son antenne et rouvrir le 1060.

à CJRP le 30 septembre. »

« Si nous n'empêchons pas les patrons de faire des fusions, qui nous dit que la même chose n'arrivera pas à Quatre Saisons, à

Télé 4 ou même au 93 (la nouvelle station de Gillet) ? » a-t-elle demandé.

Pour les syndiqués de CJRP, il ne fait aucun doute que la fusion

des réseaux Radiomutuel et Télémedia est « une grave erreur » et qu'elle place la population de Québec dans une situation de « sous-information ».

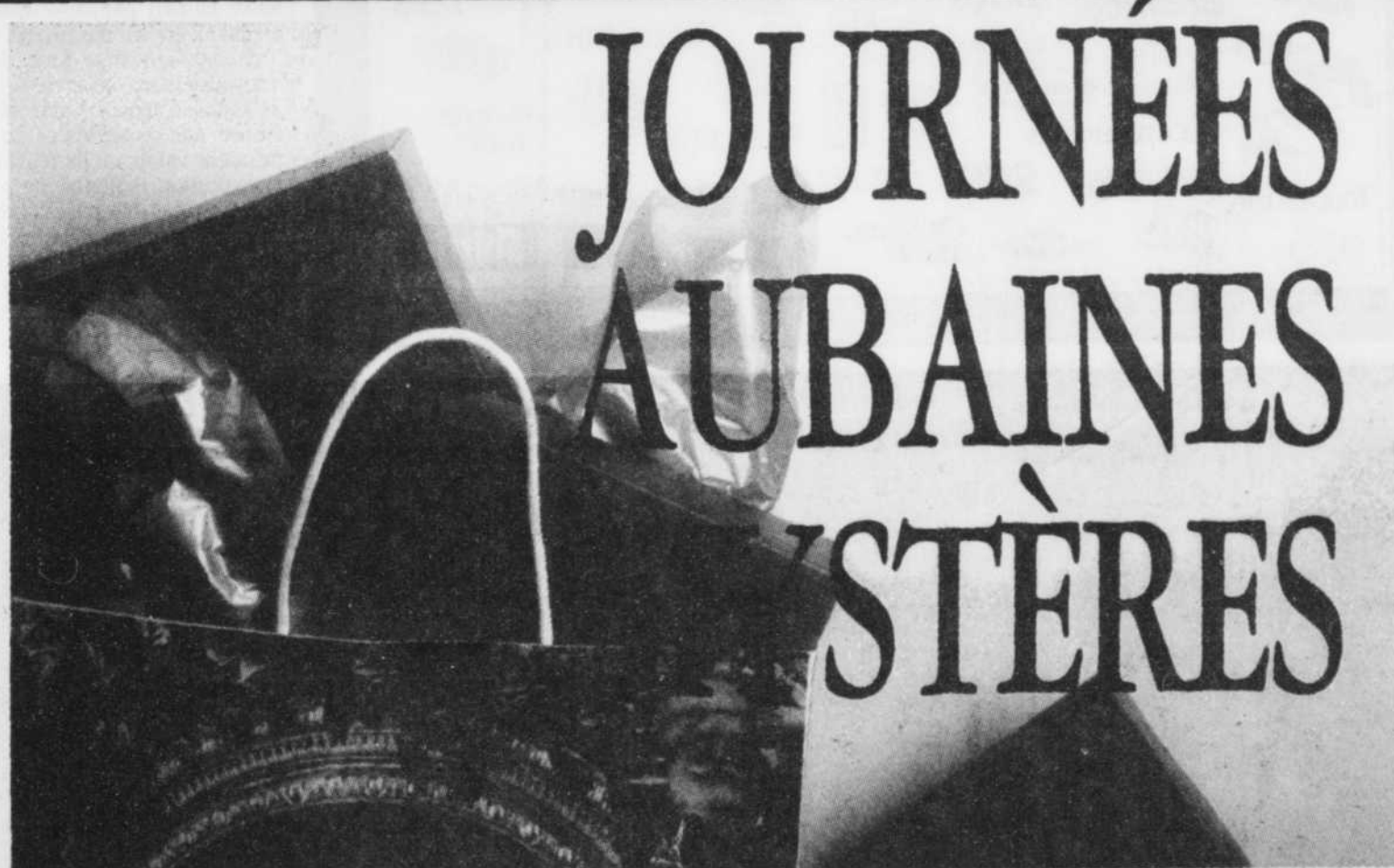
Votre soirée télé

Suzie Frisettes
Mignonne ? Oui
Drôle ? Oh oui !
Espégle ? Si peu !!!
Avec Alisan Porter
et James Belushi
En primeur
Cinéma du vendredi
19 h

Star Plus
Entrevue avec Claudine Mercier
EN MODE INTERACTIF **21 h**
Les ailes de la mode
Invité: Francis Reddy
21 h 30

ALLÔ TVA
L'émission vedette d'aujourd'hui
Star Plus à 21 h
Pour participer, composez le 1-800-870-ALLÔ avant la diffusion de l'émission vedette d'aujourd'hui et courrez la chance de gagner un voyage pour deux personnes en Jamaïque. Le tirage aura lieu en direct durant l'émission vedette.
Frais de 1 \$ par appel.
TVA

VENDREDI ET SAMEDI 4 ET 5 NOVEMBRE,
PLACE AUX PLUS BELLES DES JOURNÉES !



**10 % à 25 %
DE RABAIS**

**SUR LA PLUPART* DES ARTICLES
À PRIX ORDINAIRE, DE SOLDE
OU DE LIQUIDATION !**

- Mode, accessoires et chaussures pour femme, homme (sauf les chemises de ville) et enfant
- Appareils d'hygiène personnelle
- Petits électroménagers
- Articles de sport
- Lampes
- Friandises, etc.

* Consultez votre carte ou l'affiche en magasin pour connaître la liste complète des exceptions.

50 % DE RABAIS

Sur le prix ordinaire des duos-sommeil et des bijoux en or 10 et 14 et (sauf les bagues, ainsi que les boucles d'oreilles et les chaînes en or dont le prix se termine par 99 c).

Ces aubaines spéciales ne peuvent être admissibles aux rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % des Aubaines mystère.

**30 % à 50 %
DE RABAIS**

**SUR LE PRIX ORDINAIRE
D'ARTICLES CHOISIS* !**

- Chemises de ville pour homme • Montres
- Perles de culture, rondes ou d'eau douce
- Bijoux en argent fin ou en jade
- Bijoux mode • Gravures
- Accessoires décoratifs
- Literie • Oreillers • Serviettes
- Articles-cadeaux en verre
- Verres à pied, etc.

* Consultez votre carte ou l'affiche en magasin pour connaître la liste complète des exceptions.

PAS DE TPS**

Sur tous les gros électroménagers Beaumark et ceux de marques nationales, et sur le prix ordinaire des téléviseurs, des magnétoscopes, des caméscopes et des chaînes stéréo. ** Nous donnons un rabais équivalent à la TPS.

Ces aubaines spéciales ne peuvent être admissibles aux rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % des Aubaines mystère.

Les rabais de 10 % à 25 % et de 30 % à 50 % de la carte Aubaines mystère ne peuvent être combinés.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

LE MONDE

Dronka: l'Égypte compte ses morts

ASSIOUT (d'après AFP, AP et Reuter) — L'Égypte ne cesse de compter ses morts, victimes des pluies torrentielles et du gigantesque incendie de Dronka, dont le bilan ne cesse de s'alourdir. Des centaines d'habitants de cette ville de Haute-Égypte, ont passé leur deuxième nuit sans abri, après y avoir tout perdu.

Au moins 478 personnes ont été tuées, mais de nombreux cadavres restent sous les décombres, selon les sauveteurs. Les opérations de recherche, stoppées à la tombée de la nuit, devaient reprendre ce matin.

Néanmoins, contrairement à la nuit précédente, peu de familles ont dormi dans les rues, a-t-on constaté. Des tentes installées dans la journée en bordure de la route menant à Dronka ont per-

mis d'accueillir environ un millier de personnes.

Dronka, située près d'Assiout, à environ 400 km au sud du Caire, a subi mercredi un gigantesque incendie qui a duré près de dix heures après l'explosion de dépôts de pétrole.

Malgré la meilleure organisation des secours, certains ont préféré continuer à dormir dans des tentes, notamment dans un quartier périphérique d'Assiout nommé Al Arbayen, mais aussi au centre-ville.

Selon des témoins, le sinistre a éclaté lorsqu'un train a déraillé sous les pluies diluviennes, et s'est renversé. Le train transportait du pétrole vers un dépôt d'hydrocarbures utilisé comme réserve stratégique par l'armée.

Le contenu s'est enflammé après un court-circuit provoqué par des câbles électriques heurtés durant le déraillement. Le pétrole enflammé s'est ensuite répandu dans Dronka, entraînant par les flots d'eau déversés par la tempête. Plusieurs personnes sont mortes pendant leur sommeil.

Le dépôt de neuf réservoirs qui contenaient 100 000 barils de pétrole était encore en feu hier, et certains habitants du village reprochaient aux autorités d'avoir

placé ce dépôt trop près des habitations.

Les pluies diluviennes, d'une intensité inégalée depuis 60 ans, qui ont provoqué incendies et inondations dans le sud de l'Égypte, ont fait au moins 560 morts, selon un bilan officiel encore provisoire établi hier, y compris les victimes de Dronka.

Par ailleurs, l'eau s'est infiltrée dans la tombe de Tout Ankh Amon et dans cinq autres sites pharaoniques de la région de Louxor (700 km au sud du Caire), a déclaré le président de l'Autorité de l'archéologie, M. Mahmoud Nour Eddine, au quotidien gouvernemental Al-Gomhouriya, dans son édition d'aujourd'hui.

Il s'agit du temple de Sêti Ier et des tombes de Thoutmosis III, de Montou Am Hat et de Ramose qui comporte la célèbre stèle des pleureuses. L'eau a également touché l'enceinte extérieure du temple de Deir al-Bahari. 150 ouvriers travaillent à pomper l'eau.

Selon M. Chérif, 30 touristes ont été encerclés par les eaux dans la vallée des Rois et deux d'entre eux ont été blessés mais « ont pu être secourus ». Aucune mort n'a été décomptée selon lui dans la province de Louxor mais 250 habitations ont été détruites.

Ce drame est le pire qu'ait con-



Humiliation pour Arafat

Ces intégristes palestiniens ont obligé Yasser Arafat à quitter précipitamment hier les obsèques d'un islamiste assassiné, infligeant ainsi au chef de l'OLP sa pire humiliation depuis son installation dans la bande de Gaza il y a quatre mois. Sous les huées de centaines de manifestants, M. Arafat a dû sortir par une porte dérobée de la mosquée où reposait le corps de Hani Abed, un des chefs du Jihad islamique, mort la veille lors de l'explosion de sa voiture piégée à Khan Younés, dans le sud de Gaza. Les Palestiniens ont unanimement accusé Israël d'avoir commandité l'attentat. Le Jihad islamique a présenté des excuses hier soir, dans un communiqué, à M. Arafat.

nu l'Égypte depuis le séisme qui avait fait un demi-millier de morts au Caire en 1992, la plupart ense-

velles sous les décombres d'immeubles qui s'étaient effondrés en raison de vices de construction.

En Bref

■ Castrats satisfaits

NEW DELHI (AFP) — Quelque 5000 castrats indiens ont été autorisés par la commission électorale à choisir leur sexe pour se faire inscrire sur les nouvelles listes électorales, rapporte hier le quotidien Indian Express. La décision répond aux plaintes émises par les activistes de cette communauté, qui faisaient valoir qu'ils n'avaient jamais pu voter, la Constitution indienne ne prévoyant que des électeurs ou des électrices. Les « Hijras », à qui l'ont prêté en Inde des pouvoirs magiques, sont un objet de dérision et de crainte et vivent dans des quartiers réservés. Beaucoup se livrent à la prostitution comme moyen de subsistance.

■ Voleur de 12 ans

PEMBROKE PARK, Floride (AP) — Un garçon de 12 ans a avoué avoir volé une femme âgée de 61 ans dans son domicile de Pembroke Park, en Floride, en la menaçant avec un couteau de cuisine. Interrogé par la police dans le cadre d'une enquête sur un cambriolage, le garçon a d'abord simplement évoqué le vol, avant de passer des aveux complets, ont indiqué mercredi les services du shérif du comté de Broward. Le garçon s'est introduit avec effraction dans la caravane, s'est emparé d'un couteau dans la cuisine, a menacé la sexagénaire et l'a volée. Il lui a ensuite dérobé 81 \$ avant de prendre la fuite.

Bosnie: les Serbes perdent une première ville stratégique

PALE, Bosnie (Reuter) — Les instances politiques et militaires des Serbes de Bosnie se réunissent aujourd'hui pour décréter un « état de guerre » total, a déclaré hier aux journalistes le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic.

Une telle mesure signifierait mobilisation générale, fermeture des frontières, économie de guerre et imposition de la loi martiale.

Ces mesures font suite à un autre grave revers militaire subi hier par les forces serbes bosniaques qui ont abandonné la ville de Kupres, un de leurs bastions en Bosnie centrale.

Les forces serbes sont en outre soumises à la pression militaire de l'armée gouvernementale près de Bihac et au sud de Sarajevo.

C'est la première fois depuis le début de la guerre que les forces serbes perdent le contrôle d'une ville stratégique.

Radovan Karadzic est apparu à la télévision serbe de Bosnie en uniforme militaire, celui dont il ne se départit plus depuis le début de l'offensive gouvernementale, la semaine dernière.

« Nous allons engager une bataille décisive contre nos ennemis qui, en refusant un règlement politique et en lançant des offensives, nous forcent à les défaire militairement », a déclaré M. Karadzic qui s'exprimait à Banja Luka, principale ville du nord de la Bosnie sous contrôle serbe.

La radio croate avait annoncé que la milice croate de Bosnie (HVO) s'était emparée de Kupres, accusant les Serbes à la retraite, ce que ceux-ci ont par la suite reconnu.

Il s'agit du plus grave revers enregistré par l'armée serbe de Bosnie, menacée depuis une semaine par les forces gouvernementales sur trois fronts : dans la région de Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie et au sud de Sarajevo.

Kupres est située sur le plateau du même nom qui relie les terri-

toires contrôlés par les Serbes dans le nord-ouest de la Bosnie et en Croatie avec ceux contrôlés dans le centre de la Bosnie.

Ce plateau, contrôlé dès le début de la guerre civile en avril 1992, est considéré par les Serbes comme « les portes de la Bosnie ». Le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a toujours estimé que ce plateau est une carte à jouer dans les négociations de paix. Il a notamment envisagé d'en échanger des portions contre un accès des Serbes à l'Adriatique.

Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive l'Assemblée générale de l'ONU a encouragé le Conseil de sécurité à lever l'embargo sur les armes au profit du gouvernement bosniaque, mais la résolution hier soir a recueilli moins de voix qu'en 1993, ce qui a constitué un revers pour Washington.

Cette résolution est non contraignante.

La princesse Diana mijote sa revanche

LONDRES (d'après Reuter) — Les Britanniques, qui n'ont pas encore eu le temps de digérer leur plus grosse fourchette de scandales royaux depuis l'abdication avant-guerre d'Édouard VIII, risquent de frôler l'indigestion, en fin de semaine, avec la réponse de la bergère au berger.

Après l'étalage des malheurs conjugaux du prince Charles les semaines précédentes dans la presse dominicale en avant-première de la sortie de sa biographie autorisée cette semaine, Lady Di s'appuie à répondre dans le prochain *Sunday Times* avec la publication de bonnes feuilles du nouveau livre qui lui est consacré par son propre biographe.

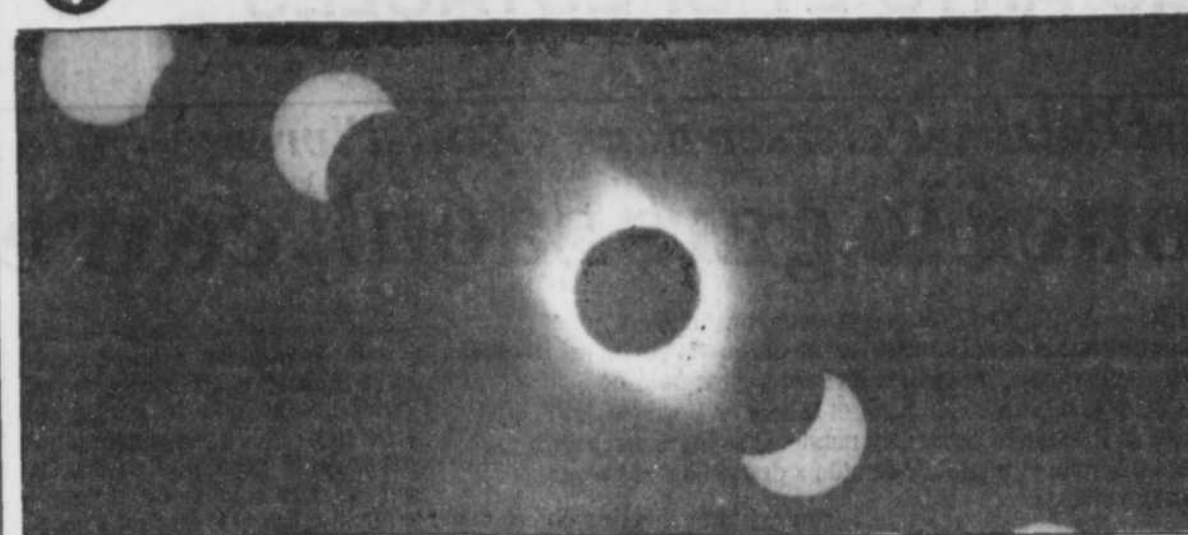
Diana — Sa nouvelle vie d'Andrew Morton, qui sortira mardi prochain, est d'ores et déjà présentée comme une nouvelle bombe dans la cour des Windsor.

Dans sa biographie « autorisée » écrite par le très respecté journaliste Jonathan Dimbleby,

Dimbleby impute totalement l'échec du mariage princier à Diana, tout en se défendant de qualifier le mal-être de la princesse d'un point de vue « clinique ou psychiatrique », et justifie du même coup la reprise des relations anciennes entre Charles et Camilla Parker-Bowles.

Diana, qui a observé le plus grand silence devant cet étalage, dément avoir inspiré le nouveau livre de Morton, qui relate sa vie depuis qu'elle s'est officiellement séparée de Charles en 1992, mais le public en doute car elle avait aidé l'auteur à écrire son best-seller précédent intitulé *Diana - Sa vraie vie*.

Par contraste, Dimbleby présente Charles, le mal aimé de l'opinion britannique, comme un personnage presque héroïque devant gérer les crises d'humeur de sa versatile épouse, un homme chaleureux, un père attentionné, un mari mal compris.



Éclipse totale dans le sud du Pérou

Le sud du Pérou a été plongé dans une obscurité complète pendant près de quatre minutes, hier matin, au cours de la dernière éclipse totale de soleil visible en Amérique du Sud avant l'an 2059. Le phénomène avait débuté au-dessus du pays vers 6 h 30, l'ombre de la lune commençant lentement à manger le soleil. À 7 h 18, seul l'éclairage public illuminait encore les villes de Tacna, Arequipa et Moquegua, tandis que les véhicules étaient contraints de rouler tous phares allumés. Dans le ciel ne subsistait qu'une couronne de lumière dans un ciel noir : la lune, à plus de 1000 km/h, avait totalement dévoré le soleil.

Ne manquez pas Recettes Plus 1995
Calendrier Agenda
Ce samedi 5 novembre 1994
dans les exemplaires livrés à domicile de votre journal
Débordant de 40 délicieuses recettes
Comprend plus de 15,00 \$ d'économies

En vedette:
Baskin Robbins, 100% Bran, BUTTERBALL, CLABBER GIRL, HP, ASPIRIN, Bestrice, Fleischmann's, Sunkist, HELLMANN'S, KRAFT, Heinz, Minute Rice, KNOX, LEA & PERRINS, MAILLE, Mrs. Smith's, Saran Wrap, Tout Citron, OXO, Dash, CORNING WARE, Monarch, TWIN, Sherrill.

Le calendrier n°1 au Canada

OUVERT DIMANCHE de 11h à 16h

Ensemble de ski débutant : (neuf)
- SKIS - BOTTES
- FIXATIONS - BÂTONS
- installation gratuite
269⁹⁹

Vêtements de planche à neige Black Ball
50% rabais

Ensemble junior d'occasion complet à partir de **89⁹⁹**
* Achetez avant le 20 novembre et obtenez l'aiguillage gratuit

SPORTS RÉCUPÉRATION inc.
Neuf - usagé - échange - consignation

167, 80e Rue Est, East-Charlebourg (coin Henri-Bourassa face à Télé-Dynamique)
628-8442

Simplifiez votre gestion

20%

AVANTAGE Privilège PME

40%*

Le nouveau service **Avantage Privilège PMESM** Bell combine tous vos interurbains d'affaires en un seul plan d'économie. Peu importe la destination, peu importe l'outil de communication. Plus simple à gérer, il permet aussi d'économiser des que vous faites en moyenne 70 \$ d'interurbain par mois. **Avantage Privilège PME.** Jusqu'à 40 % d'économie en composant le 1 800 363-Bell.

*Économie moyenne. Minimum 50 \$ d'interurbain facturé.

Bell

LES ARTS ET SPECTACLES

Karl Poirier-Petersen dans « Nuit d'ivresse », à la Bordée

Jouer le gars saoul, ce n'est pas si facile que ça...

QUÉBEC — À voir Karl Poirier-Petersen, branché en permanence sur le canal sourire, on se dit que la vie lui est ivresse. Encore que l'ivresse, la vraie, la lévitante, c'est pour ce Nord-Côtière la montagne, la forêt et la mer en bordure desquelles se blottit sa lointaine Clarke City natale. C'est la nature, sans oublier sa famille et la grande famille « des gens vrais » qui habitent ce village.

par JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

« Quand j'arrive de là-bas, je suis calme, mais j'arrive là-bas, on me dit : "Mais t'es donc bien nerveux !"... »

Nerveux à Québec, notre Dano-Québécois tout sourire ? Faudrait pas exagérer. Quoique ces temps-ci, il a de quoi l'être un peu... Mardi, à la Bordée, il se fonde avec un personnage « très facile à jouer », cela dit dans un fou rire inaudible. Il joue un animateur de quiz télévisé à la croisée des chemins dans *Nuit d'ivresse*, de Josiane Balasko. Ginette Guay assure la mise en scène.

Après *Le Père Noël* est une œuvre et *L'Ex-femme de ma vie*, c'est le troisième texte en trois ans que la Bordée emprunte à la filière du groupe parisien Le Splendid. Comme *Le Père Noël*, *Nuit d'ivresse* a fait l'objet d'un film mettant en vedette Mme Balasko et Thierry Lhermitte.

A blanc et à noir

Le « facile » de notre homme en est un de dérision, on l'aura compris. C'est que dans la première partie de la pièce, son personnage passe de la grisaille à la saoulerie. Jouer le saoul, bien articuler et rester vrai malgré tout n'est pas évident, explique-t-il. « Il faut trouver l'attitude physique juste pour que ce soit crédible. » Concentration.

Jacques est animateur à Télé-Métropole, ainsi le veut l'adaptation de Sylvie Lambert. Vedette, mais pas très fier de la vie qu'il mène. Même s'il est amer face à

son métier », la pièce n'a aucune portée satirique, précise Karl Poirier-Petersen, Jacques pourrait être aussi bien soudeur, avocat ou policier.

Voici sept ans qu'à la même date chaque année, il s'isole pour se livrer à un rituel pas très jojo. Il essaie de chasser de son esprit des pensées douloureuses. Toujours en vain. Peut-être y parviendra-t-il cette année... Un ami l'entraîne dans une tournée des grands-ducs, qui avorte. Ils se quittent un peu éméchés au Terminus des Voyageurs. Le cafard est toujours là ; non, cet anniversaire, Jacques ne le passera pas seul...

Il rencontre une fille, Simone, jouée par Simone Chartrand. « Pourquoi pas elle ? » qu'il se dit. Elle est tout à fait à l'opposé des femmes qui l'attirent habituellement, mais il n'y a rien de sexuel dans son désir de rester avec elle, il veut seulement une présence.

Il tombe pile. Lui non plus n'est pas le genre de la belle, qui éprouve par ailleurs un besoin brûlant de tendresse. Elle est en permission. Trois ans de prison, ça creuse : « Elle veut un peu de tendresse, juste un baiser. » Pour se convaincre qu'elle vit. L'animateur vedette, elle s'en fout, elle en a vu d'autres dans sa vie de déboires. Pas du tout impressionnée.

« Simone est une fille saine, très directe, absolument pas hypocrite et Jacques se dit que ça fait du bien de rencontrer de temps à autre des gens vrais, mais ce n'est pas le grand amour. » Trop de choses les séparent. Leur relation évolue, mais pas au-delà du besoin mutuel d'une présence.

Elle évolue aussi autour d'une

bouteille partagée. Le réveil est brutal. Jacques en a loupé quelques épisodes, il apprend en même temps que le public les énormités qu'il a commises, au début de la deuxième partie. Ce qui fait rire celui-là est dramatique pour lui. Les avatars s'accroissent, « tout s'écroule autour de lui ».

L'exigence du morceau est simple, « l'opposition de ces deux-là fait que leurs échanges doivent rester très vifs. Ginette nous le dit souvent : "C'est comme une partie de ping-pong, si la balle tombe, c'est fini." Alors, tu dois jouer vrai. Et plus tu es vrai, plus tu joues la situation comme ton personnage la perçoit, plus tu es drôle. »

« Le Café »

La carrière du jeune comédien se densifie. Il n'aura pas fini de tituber auprès de Jacques qu'il répètera *Le Café*, de Fassbinder et Goldoni, annoncé pour mars, au Trident. Il y jouera le rôle de tous ses espoirs, le comte Léandre. « C'est un être épouvantable, il a tout les défauts du monde, il est vraiment retors. J'aime jouer les méchants, j'ai été Créon (*Antigone*) au conservatoire (de Québec). »

Entre-temps, il sera de la reprise du *Train*. L'auteur André Jean et ses complices du Paragraphe monteront cette fois la pièce dans une salle de classe du Petit Séminaire. Texte et mise en scène seront revus pour tirer profit de la riche ambiance du lieu.

Alain Jean complète la distribution de *Nuit d'ivresse*. Décors et accessoires de Caroline Thibault, costumes d'Elène Pearson, éclairages de Pierre Labrie, choix musical de Ginette Guay et bande sonore, assistance à la mise en scène et régie de Jacques Rouleau. À l'affiche jusqu'au 3 décembre. Réservations après 15 h, du mardi au samedi, au 694-9631.



« Il faut trouver l'attitude physique juste pour que ce soit crédible », explique Karl Poirier-Petersen.

« Hubert ou comment l'homme devient rose »

Les dangers de la rectitude politique

Le comédien acadien Bertrand Dugas présente jusqu'à demain, au Foyer l'Estoc de la Bordée, une revue de situation de la condition masculine. Élaboré au coin de la dérision, son témoignage est touchant et exhaustif, mais il m'a laissé perplexe.

une critique de JEAN ST-HILAIRE
LE SOLEIL

Une impression de déjà vu se dégage assez tôt du chapelet de doléances qu'adresse à un interlocuteur imaginaire le protagoniste de *Hubert ou comment l'homme devient rose*. Jour après jour, de nouvelles valeurs viennent lui rappeler qu'il a peu appris de la vie. Il est désemparé et il réplique par le jabot ironique. Le nouvel âge, les écolos, les homosexuels, les psys, et naturellement les féministes ont tous droit à ses railleries. Il râle aussi contre la paternité. Parce que ça lui fait mal : pas sûr que son fils soit de la même mâle fibre que lui. Bref, le cas typique du gars « peinturé » dans le coin par ses préjugés.

Impression, ai-je dit ? Oui, il se peut que, pour toute leur évidence, les thèmes ravivés par notre acteur, avec la complicité de l'auteure acadienne Christiane St-Pierre, méritent qu'on les rappelle. Se pourrait-il que la rectitude politique nous ait fait balayer sous le tapis sans les analyser ?

Un des atouts de ce solo réside dans le fait qu'il donne la parole à un homme simple dont les risées, dans le fond, sont très peu cyniques. Cet homme-là que sa nouvelle blonde a entrepris de réformer dissimule... S'il se moque de tout ce qui le dépasse, c'est qu'il a peur de tout perdre. Un renversement tardif mais habile nous le révèle.

Ateliers à la Maison de la chanson

L'auteure-compositrice française Anne Sylvestre animera le premier atelier de formation à la Maison de la chanson, le 13 novembre. Suivra ensuite Ricet Barrier qui lui, parlera aux futurs chansonniers, de la place de l'humour dans la chanson. Chaque atelier coûte 25 \$. Le nombre de participants est limité à 20.

Le jeu de l'acteur est sobre, sincère, pas toujours souple dans les sous-entendus sarcastiques, mais drôle dans sa contrefaçon de son fils, et attachant dans son douloureux isolement bavard. Quant à l'illustration du personnage, le cambouis et le torchon de son quotidien de garagiste la ren-

draient dramatiquement plus forte que le pompiste tiré à quatre épingles qu'on en fait.

Reste que la réflexion est garantie. L'entrée est modique et à ce prix, ce spectacle défie toute concurrence sur le marché de la thérapie.

HUBERT OU COMMENT L'HOMME DEVIENT ROSE, texte de Christiane St-Pierre mis en scène par Réjean Poirier. Avec Bertrand Dugas. Musique de Gildor Roy, régie de Daniel Castonguay. Un spectacle des Productions du Tréteau (Bertrand, N.-B.) présenté mercredi, au Foyer l'Estoc de la Bordée. À l'affiche jusqu'à demain soir.

FAMOUS PLAYERS

CERTIFICATS-CADEAUX en vente au guichet

Semaine du 04 au 10 Novembre 1994

GALERIES DU CAPITAL 5001 Blvd. Des Galeries 628-2455

Frankenstein (13+ Horreur)
Dolby V.F.
Tous les jours 13h15, 15h45, 19h10, 21h50

Black Beauty (G) Dolby V.F.
Sam. Dim. 12h30
ADMISSION GÉNÉRALE \$2.00

La Porte des Étoiles (G)
Dolby V.F.
Tous les jours 13h10, 15h40, 19h15, 21h40

Le Spécialiste (13+) Dolby V.F.
Tous les jours 12h50, 15h00, 17h10, 19h30, 21h45

Octobre (13+) Dolby V.F.
Tous les jours 12h30, 17h00, 21h40
Représ. Sam. et Dim. 12h30 annulées

Forrest Gump (G) Dolby V.F.
Tous les jours 13h00, 15h50, 19h00, 21h45

La Rivière Sauvage (G)
Dolby V.F.
Tous les jours 12h35, 14h45, 17h00, 19h20, 21h40

Nostradamus (13+) Dolby V.F.
Tous les jours 14h40, 19h15
*Jeudi 19h15 annulée

499\$
ENTRÉE GÉNÉRALE

SPECIAL D'AUTOMNE
Matinée à prix réduit TOUS LES JOURS! Représentations débutant avant 18 h

STE-FOY 656-0592
2500 Blvd. Laurier

Pulp Fiction (16+ Violence, Langage Vulgaire) V.O.A. Dolby
Tous les jours 19h20, 21h20

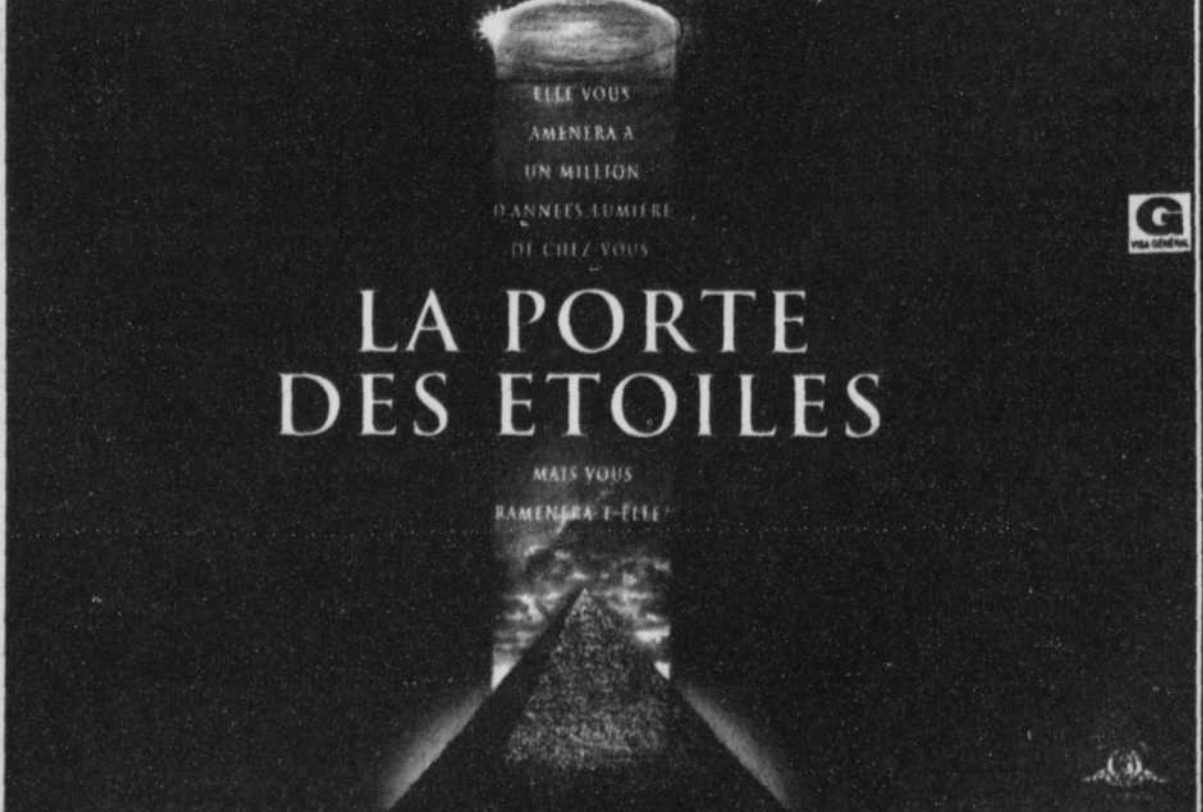
Les Petits Géants (G) V.F. Dolby
Sam. Dim. Mardi 14h00, 16h10

Soleil Trompeur (G) V.F.
Sam. Dim. Mardi 14h15, 18h15, 21h20
En semaine 18h15, 21h20

Colonel Chabert (G) V.F.
Sam. Dim. Mardi 14h05, 16h30, 19h00, 21h30
En semaine 19h00, 21h30

KURT RUSSELL

JAMES SPADER



LA PORTE DES ÉTOILES

Consultez le guide horaire

GALERIES DU CAPITAL 5001 Blvd. Des Galeries 628-2455

PLACE CHAREST 529-9745

CINEMA LIDO 637-0234

IMPERIAL 549-9022

ST-GEORGES 228-7540

«... UN FILM ADMIRABLE D'EFFICACITÉ... CRIANT DE VÉRITÉ.»

- Huguette Roberge, La Presse.



OCTOBRE
un film de PIERRE FALARDEAU

Tous les jours 12h30, 17h00, 21h40
Représ. Sam. et Dim. 12h30 annulées



NOSTRADAMUS
CINQ SIÈCLES DE PRÉDICTIONS BOULEVERSAIRES ET TERRIFIANTES ET CE N'EST PAS FINI...

Tous les jours 14h40, 19h15
*Jeudi 19h15 annulée

À MusiquePlus

Un concert très intime d'Eric Clapton en répétition



Tout juste avant de se lancer sur la route pour promouvoir son disque de blues « From The Cradle », Eric Clapton et son équipe ont accueilli une équipe de tournage sur les lieux où ils répétaient depuis quelques semaines.

QUÉBEC — Vous avez raté Eric Clapton lors de son passage au Forum à Montréal le 3 octobre ? Eh bien ! vous pourrez toujours vous consoler demain soir grâce à MusiquePlus qui diffusera *From The Cradle*, une émission d'une heure qui nous livre le guitariste en pleine répétition.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Tout juste avant de se lancer sur la route pour promouvoir son disque de blues *From The Cradle*, Eric Clapton et son équipe ont accueilli une équipe de tournage sur les lieux où ils répétaient depuis quelques semaines.

Il s'agit donc d'un concert très intime puisque le guitariste et son équipe n'ont pour tout public que les intervenants et les techniciens qui travailleront sur la tournée.

Détendu, Eric Clapton interprète des pièces de son « disque retour aux sources » telles *I'm Tore Down*, *Hoochie Coochie Man*, *Sinner's Prayer*, *Five Long Years* mais aussi d'autres classiques du blues comme *Born Under A Bad Sign* (une superbe version, d'ailleurs) et *Crossroads* de Robert Johnson. Ces pièces ne figureront pas au menu de *From The Cradle*.

The Black Album: pour bientôt
Eh oui ! fans de Prince, vous

avez bien lu. Le légendaire *Black Album* sera prochainement et finalement sur le marché. Il y a sept ans, Prince avait annulé sa parution alors que le disque était à la toute veille de prendre le chemin des magasins.

Quelques exemplaires promotionnels ont cependant échappé à l'embargo et on devine aisément la suite. Une multitude de disques pirates ont fait surface. Des CD dont le prix pouvait atteindre 75 \$ et même 100 \$.

Cette parution fera le plaisir des inconditionnels qui n'avaient jamais pu l'entendre... mais décevra fort probablement ceux qui se sont procurés à prix d'or ce disque qui annonçait le virage résolument funk de Prince !

Il faut mentionner cependant que le disque n'est en vente que pour un temps limité, soit jusqu'à la fin de janvier.

Parlant de Prince, le musicien et arrangeur Bob Belden a eu l'idée de revoir l'imposant répertoire de l'homme symbole. Cet hommage est paru récemment sur

étiquette Blue Note sous le titre de *When Doves Cry/The Music of Prince* (B21S 29515).

Avec la complicité notamment de Cassandra Wilson et Holly Cole, Belden revisite des classiques de Prince dont *Purple Rain*, *Kiss*, *Nothing Compares 2 U*, *Little Red Corvette* et 1999.

Belden en est à sa seconde expérience du genre. Il y a trois ans, il a concocté *Straight To The Heart*, consacré à la musique de Sting.

Premier clip pour The Fire Dogs

La formation de la capitale The Fire Dogs, qui nous présentait il y a quelques mois son premier essai *Crazy World*, a lancé il y a quelques jours son premier vidéoclip, soit celui de la pièce-titre.

Ce clip est signé Charles-Éric Savard, un réalisateur de la région de Québec qui a récemment fondé, avec le producteur Michel Martel, la maison de production Elliot Films.

Selon le chanteur Ricardo Ryan, le groupe mènera en février une tournée en Ontario et il est question de concerts en Colombie-Britannique pour le mois d'avril.

Second essai pour Brennan

Maire Brennan, la voix de la formation irlandaise Clannad, a réalisé un second disque en solo intitulé *Misty Eyed Adventures*. La chanteuse y reprend notamment le *Big Yellow Taxi* de Joni Mitchell.

■ Spectacle de Colombe Dufour

Colombe Dufour, auteure-compositeuse-interprète de la Rive-Sud, se produira dans la salle Jean-Paul-Tardif du collège Saint-Charles-Garnier le 18 novembre à 20 h, pour le bénéfice du comité d'entraide Québec/Nicaragua. Ce dernier amasse des fonds pour acheter matériel et médicaments pour la population de ce pays d'Amérique centrale. Colombe Dufour sera sur scène avec trois musiciens (harpe, guitare et contrebasse). Les billets, au coût de 20 \$, sont en vente au no 660-7981.

LA PLUS GROSSE "RIDE" EN VILLE...

LE MONDE
"LE TYPE MÊME DE CONTE DE FÉES HOLLYWOODIEN
NAPPÉ DE VITRIOL ET PARFUMÉ AU GAZ HILARANT."

LOS ANGELES MAGAZINE
"VOUS N'AVEZ RIEN VU
QUI RESSEMBLE À
PULP FICTION:
C'EST LE «CITIZEN KANE»
DES FILMS D'ACTION.
TARANTINO NOUS COUPE LE
SOUFFLE À TOUS!"

GAGNANT
PALME D'OR
CANNES 1994

LIBÉRATION
"LA CLASSE
TARANTINO... AUSSI
TORDANT QUE TORDU."
Une idée jouissive du cinéma.
Des dialogues à grimper aux rideaux
et une manière d'agencer le récit à
réveiller les morts!"

16
ANS
+
SUIVANT
LE
CINÉMA

PULP FICTION

EN VERSION FRANÇAISE FICTION PULPEUSE

un film de Quentin Tarantino

JOHN TRAVOLTA SAMUEL L. JACKSON UMA THURMAN HARVEY KEITEL
TIM ROTH AMANDA PLUMMER MARIA DE MEDEIROS VING RHAMES
ERIC STOLTZ ROSANNA ARQUETTE CHRISTOPHER WALKEN BRUCE WILLIS

en version française en v.o. anglaise
PLACE CHAREST 529-9745 STE-FOY 656-0592
Dupont et Boul. Charest 2500 Boul. Laurier

CINÉMAS CINÉPLEX ODEON
PLACE CHAREST MATINÉES \$4.99
Coin Du Pont et Charest - 529-9745
CONSULTEZ LA CHRONIQUE CINÉMA DU JOURNAL

"LE 'FRANKENSTEIN' DE MARY SHELLEY
EST UN SUCCÈS MONSTRE."
-Dana Heney, AMERICAN MOVIE CLASSICS

"UNE AVENTURE À GRANDE ÉCHELLE!
KENNETH BRANAGH NOUS DONNE UNE PERFORMANCE
REMPLE DE FEU ET DE FUREUR!"
-David Sheehan, CBS

"DU DIVERTISSEMENT PUR À 100%. VISUELLEMENT SAISSANT!"
-Paul Wunder, WBAI Radio

13
ANS
+
SUIVANT
LE
CINÉMA

FRANKENSTEIN

en version française

ROBERT DENIRO KENNETH BRANAGH

D'APRÈS L'OEUVRE DE MARY SHELLEY

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS
PLACE CHAREST 529-9745 GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 528-2455 CINÉMA LIDO 837-0234
Dupont et Boul. Charest Promenades Léves-Lauzon

MERYL STREEP KEVIN BACON DAVID STRATHAIRN
Les vacances
sont finies.
LA RIVIÈRE SAUVAGE
version française de
THE RIVER WILD

CONSULTEZ LE GUIDE-HORAIRE DU JOURNAL.

UN CRIME BRUTAL.
UN TÉMOIN MUET.
Un film de Bruce Beresford
TÉMOIN SILENCIEUX
version française de "SILENT FALL"

PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234
Dupont et Boul. Charest Promenades Léves-Lauzon

LE GOUVERNEMENT
LUI A APPRIS À TUER.
AUJOURD'HUI, IL MET
SES TALENTS AU SERVICE
D'UNE FEMME QUI
CHERCHE À SE VENGER
DE LA PEGRE DE MIAMI.
LE SPÉCIALISTE
VERSION FRANÇAISE DE THE SPECIALIST

PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234 GALERIES DE LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries 528-2455 ST-GEORGES 228-7540
Dupont et Boul. Charest Promenades Léves-Lauzon

"Absolument romantique."
Warren Beatty et Annette Bening font un couple parfait.
Po. Ichrom, WNC-TV
warren beatty annette bening
HISTOIRE D'AMOUR
version française de LOVE AFFAIR
gary shandling chloe webb pierre bryson kate capshaw
avec la participation exceptionnelle de
katharine hepburn

PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234
Dupont et Boul. Charest Promenades Léves-Lauzon

"ENVOÛTANT.
Une expérience inoubliable."
-Andy Nelson, THE INTERVIEW FACTORY
TIM ROBBINS
MORGAN FREEMAN
À L'OMBRE DE SHAWSHANK
version française de THE SHAWSHANK REDEMPTION
COLUMBIA PICTURES

PLACE CHAREST 529-9745 CINÉMA LIDO 837-0234
Dupont et Boul. Charest Promenades Léves-Lauzon

SÉRIE LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

Les Violons du Roy présentent

CONCERT HÄNDEL

Sous la direction de BERNARD LABADIE

Vendredi 4 novembre • 20h00 • Palais Montcalm

WATER MUSIC

Concerto pour orgue op. 4 no 4 : Richard Paré, soliste

Abonnements encore disponibles • 670.9011

PASSE PARTI 50% sur 2e billet
20 billets disponibles

CITF 107, 5111
BOUL. DES ÉTOILES

LE SOLEIL

Ce soir
21h à TQS

TRIPLEX

Avec Aubert Pallascio, Francis Reddy, Claudia Ferri,
Philippe Cousineau, Sylvie Drapeau et Dominique Leduc

Le téléroman
du vendredi

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
 LE SOLEIL, C.P. 1547,
 390 St-Vallier Est,
 Québec, G1K 7J6.
 Fax: 647-3374
 Tél: 647-3489

CINÉMA

Pour connaître les différentes activités qui se dérouleront au cours de la prochaine semaine, veuillez consulter «**Votre Agenda**» dans **LE SOLEIL** tous les dimanches.

Cinéma

CINEPLEX CHAREST (529-9745). Frankenstein (1) 13h, 16h, 19h, 21h40. La rivière sauvage (4) 14h, 16h30, 19h20, 21h45. G. Le retour des aventuriers du timbre perdu (5) 13h, 15h15. G. Témoin silencieux (1) 19h05, 21h20. G. Le spécialiste (6) 13h30, 16h, 19h, 21h30. 13 ans. Histoire d'amour (5) 13h50, 16h40, 19h40. G. Nostradamus (5) 21h50, 13 ans. À l'ombre de Shawshank (5) 13h, 15h45, 18h35, 21h25. 13 ans. La porte des étoiles (5) 14h, 16h45, 19h20, 21h50. G. Fiction pulpeuse (3) 13h30, 16h55, 20h, 16 ans. P. Prix d'entrée: 8 \$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ pour les représentations avant 18 h en semaine. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CLAP (650-CLAP) La Reine Margot (3) 12h15, 21h15. ★ La Prédiction (1) 12h30, 16h30. ★ La Fille de d'Artagnan (4) 12h40, 17h, 21h30. ★ Un été inoubliable (4) 14h45, 19h. Le masque (4) 14h55, 19h15. Trois couleurs: Rouge (3) 15h05, 19h30. ★ Vivre! (3) 16h50. ★ Jeanne la Pucelle - Les prêtres (3) 21h. P. Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ pour les 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les ★ Super-Présumés.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455). Frankenstein (1) v.f. 13h15, 15h45, 19h10, 21h50. 13 ans. La porte des étoiles (5) 13h10, 15h40, 19h15, 21h40. G. Le spécialiste (6) 12h50, 15h, 17h10, 19h30, 21h45. 13 ans. Forrest Gump (3) v.f. 13h, 15h50, 19h, 21h45. G. La rivière sauvage (4) 12h35, 14h45, 17h, 19h20, 21h40. G. Octobre (4) 12h30, 17h, 21h40. 13 ans. Nostradamus (5). 14h40, 19h15. 13 ans. P. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Frankenstein (1) 13h, 18h45, 21h15. Histoire d'amour (5) 13h, 19h, 21h15. G. Le spécialiste (6) 21h15, 13 ans. La rivière sauvage (4) 13h, 19h, 21h15. 19h, 21h15. G. La porte des étoiles (5) 13h, 18h45, 21h15. G. Témoin silencieux (1) 13h, 18h45, 21h15. G. Les petits géants (5) 13h, 19h, G. À l'ombre de Shawshank (5) 21h15, 13 ans. P. Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

MIDI-MINUIT (522-2828). Vidéos XXX. 18 ans. Pretty in Black (1) 11h40, 14h15, 16h50, 20h55. New Wave Hookers 2 (1) 12h55, 15h30, 19h35. Renegade (1) 8h45, 22h05. Haute tension (1) 10h10, 18h05, 23h35. P. Prix d'entrée: 7\$.

PARIS (694-0891). Le masque (4) 18h45. G. Clanches (4) 21h15. G. Coup de jeune (6) 19h15. G. Corrina Corrina (5) v.f. 21h. G. Le parc jurassien (3) 19h. G. Le corbeau (4) 21h30. 16 ans. P. Prix d'entrée: 3\$.

SAINT-FOY (656-0592) Pulp Fiction (3) v.o.a. 18h20, 21h20. 16 ans. Soleil trompeur (3) 18h15, 21h20. G. Le Colonel Chabert (4) 19h, 21h30. G. P. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99 \$ pour toutes les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTRO, 291, Saint-Vallier Est. Rens.: 648-6677. Voyage aux fonds des mers (v.o.a.) 15h; Charlot éternel: 16h, 19h, 21h; Insomnie: 17h30, 20h30, 22h30; Scratch video Godzilla: 18h; Citizen Kane: 23h; House of Frankenstein: 1h. Entrée libre. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

LES GRANDS EXPLORATEURS présentent Grand Nord Scandinave de Yves Lundy. 20h. Grand Théâtre.

Expositions

Les institutions
MUSÉE DU QUÉBEC. 1, av. Wolfe-Montcalm, parc des Champs de bataille. Ouvert du mar. au dim. 12h à 17h45, mer. 12h à 20h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. ★ Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. ★ Entrée libre le mercredi. ★ Possibilité de visites commentées, parcours découverte. ★ Expositions permanentes: La collection du Musée et La touraille du pavillon Baillargé. Restauration en sculpture ancienne. Passions pour l'art du Québec. Évolution de l'art du Québec, du 18^e siècle à nos jours. Alexander Calder. Le lieu de l'être.

MUSÉE BON-PASTEUR. Maison Béthanie (ancien hôpital de la Miséricorde), 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Dim. et jeudi: 13h à 17h. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Vie et actualité de l'histoire des religieuses du Bon-Pasteur. Objets, meubles d'époque, lieux historiques, vignettes explicatives et videocassettes relatant l'histoire de la société québécoise depuis 1850. Entrée libre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION. 85, rue Dalhousie (643-2158). Du mar. au dim. de 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: \$5; \$4 aînés; \$3, étud.; gratuit 16 ans et moins. Mémoires (salle 3): Vision de l'histoire du Québec. Objets de civilisation (salle 1): mobilier et objets témoins des valeurs québécoises. Aussi, La collection chinoise des Jésuites. La barque (salle 1): découverte sur le site du Musée, ses 250 ans en font la plus vieille embarcation légère du genre mise-à-jour sur le continent nord-américain. Trois pays dans une valise. Vive la mariée! le mariage au Québec. Forêt verte, planète bleue (salle 2). Boucle d'Or et les trois ours, incursion dans le monde du conte pour enfants. Design 1935-1965: Ce qui fut moderne. Reflets des grands courants artistiques du XX^e siècle. Come Me Ve Te Veras (Un jour tu verras comme tu me vois maintenant). Objets d'art populaire, photographies, rites et pratiques illustrant la célébration de la mort par les Mexicains. Se termine le 6 novembre.

MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC. 22, rue Sainte-Anne. L'histoire du Québec et son actualité. Prix: 5 \$ adultes; 4 \$ étud. et âge d'or; gratuit pour moins de six ans.

CHÂTEAU DE MAIZERETS. 2000, boul. Montmorency. Lun. au ven. 12h à 21h; Sam. Dim. 10h à 21h. Rens.: 691-2385. Œuvres de Jan-nick Fortier. Se termine le 13 novembre.

CITADELLE DE QUÉBEC ET MUSÉE DU ROYAL 22^e RÉGIMENT. (Réservations de groupe seulement) Visites guidées de 9h à 16h. Trois siècles de vie militaire. Rens.: 648-3563. Prix d'entrée: 4,25 \$; 2 \$ pour les 17 ans et moins; gratuit pour les six ans et moins accompagnés d'un parent.

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Prix d'entrée: \$3; \$2, âge d'or; 1,50 \$ étud. et \$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi. Visites commentées les samedis et dimanches: réservation au 692-2843. Pour la mémoire du monde. Souvenirs d'Égypte. Un autre son de cloche. Légendes de l'Amérique française. L'électricité: un coup de foudre. Suzor-Côté: illustrateur de l'histoire. Felix Leclerc ou l'aventure.

MUSÉE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE. 9, rue de l'Université. Mar. au dim. 10h à 17h. Prix d'entrée: \$3; \$2, âge d'or; 1,50 \$ étud. et \$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi. Visites commentées les samedis et dimanches: réservation au 692-2843. Pour la mémoire du monde. Souvenirs d'Égypte. Un autre son de cloche. Légendes de l'Amérique française. L'électricité: un coup de foudre. Suzor-Côté: illustrateur de l'histoire. Felix Leclerc ou l'aventure.

VILLA BAGATELLE. 1563, chemin Saint-Louis, Silery. Rens.: 688-8074. Mar. au dim. 11 h à 17 h. Stanley Cosgrove, peintre et Jocelyne H. Turcotte, sculpteur. Se termine le 27 novembre.

VOÛTES CHEZ TI-PÈRE. Tous les jours 10h à 22h. Souvenirs rappelant Lionel Faucher, le Ti-Père de la rue Sainte-Thérèse. Prix d'entrée: 55; 45 \$ âge d'or; 2,75 \$ pour étud.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ANIMATION EN BANDE DESSINÉE. 251, Saint-Joseph Est. Tous les jours de 13h à 17h. Les aventures de Bob Leclerc par Grégoire Bouchard. Se termine le 28 novembre.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE. 43, côte de la Fabrique. Mar. au dim. 10h à 17h. Entrée libre. Possibilité de visites commentées. Le visage multiculturel de Québec.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE. Pavillon Baillargé, Musée du Québec, parc des Champs de bataille. Mar. au dim. 12h à 17h30. Rens.: 648-4071. Spectacle audiovisuel: Histoire des Plaines d'Abraham de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Aussi: Sous les verrous des prisons communes, regard sur le milieu carcéral.

CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. pavillon Louis-Jacques-Casault, 3^e étage, porte 3545. Mar. au jeu. 12 h à 16 h et le premier dimanche de chaque mois de 13h30 à 16h30. Exposition permanente sur l'histoire de l'univers et de l'humanité. Prix d'entrée: 3 \$; 1,50 \$. Rens.: 656-7111.

MAISON THOMAS BAILLARGÉ. (Centre d'accueil du Musée du Séminaire), 2, côte de la Fabrique. Trois siècles de continuité.

MAISON ALPHONSE DESJARDINS. 6, rue du Mont-Marie, Lévis. Rens.: 835-2090. Lun. au ven. 10h à 12h et 13h à 16h30. Sam. Dim. 12h à 17h. Visites guidées et démarche éducative offerte aux écoles de tous les niveaux académiques. Rens.: 1-800-463-4810, poste 2090. Tirelles-tirelles, collection de tirelles de Marc Valhières, professeur d'histoire à l'université Laval.

MAISON HAMEL-BRUNEAU. 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 12h30 à 21h. Possibilité de visites guidées en compagnie d'animateurs au 654-4007. Alonzo, Alonzi de Dallaire.

PALAIS MONTCAIM. 995, place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. Au Centre d'exposition (rez-de chaussée). Visites animées débutant aux heures. Entrée libre. Salles 1 et 3: Laureats Biennale Découverte et Finalistes du Prix Vidé: œuvres récentes des artistes primés. Se termine le 27 novembre.

BIBLIOTHÈQUE ST-ALBERT. 5, rue des Ormes. Du paysage au personnage, œuvres de Madeleine Marceau. Se termine le 30 novembre.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-ANDRÉ. 2155, boul. Bastien, Neufchâtel. Mar. Jeu. 13h à 20h30; Mer. ven. 13h à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h. Claude Lavoie. Se termine le 7 novembre.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-JEAN-BAPTISTE. Rens.: 691-6492. Eau claire de la broue de Jean-Pierre Dion. Se termine le 27 novembre.

BIBLIOTHÈQUE NEUFCHÂTEL. 4060, Blain. Mar. Jeu. 13h à 20h30; Mer. ven. 13h à 17h30;



Georges Hamel est un « gentleman du country », comme d'autres sont « gentlemen farmers ». Ce fils de cultivateur de Lotbinière cultive les beaux sentiments, sur une musique que l'on disait « western », avant que l'on s'aperçoive que le Far West avait annexé le Québec, le Nouveau-Brunswick, les Maritimes et même la Floride francophone, partout où Georges Hamel chante « l'amour vert ». Il sera à Sainte-Foy, à la salle Albert-Rousseau, ce soir, 20 h.

Sam. Dim. 13h à 17h. P.L. Nado. Se termine le 30 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. pavillon Jean-Charles-Bonenfant. Lun. au ven. 8h30 à 23h; Sam. 10h à 17h30. La minéralogie du Mont Saint-Hilaire. Se termine le 6 novembre.

BIBLIOTHÈQUE COLLÈGE-DES-JÉSUITES. secteur haute-ville, 1120, boul. René-Levesque Ouest. Réves d'horizon de Liliane Gagnon. Se termine le 21 novembre.

ADAGIO. Bibliothèque Félix-Leclerc, 1130, boul. Pie-XI Nord. Mar. jeu. ven. 14h à 21h; Mer. sam. 10h à 17h; Dim. 13h à 17h. Olivier Toupin. Se termine le 6 novembre.

ALTERNATIVE. 24-26, rue Saint-Nicolas. Rens.: 692-4888. Pour mémoire de Michel Pelchat. Se termine le 6 novembre.

ANIMA G. 31^e étage du complexe G (644-9841). Lun. au ven. 9h à 17h. Sam. Dim. 13h à 17h. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, photographies. Se termine le 14 novembre.

ANIMA G. rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun. au ven. 9 h à 17 h. Cécile Beaulieu, aquarelles. Se termine le 16 novembre.

ATELIER CADRES IMAGES. 1451, rue Provancher, Cap-Rouge. Aquarelles. Œuvres de plusieurs artistes.

LA CHAMBRE BLANCHE. 185, Christophe-Columb Est. Rens.: 529-2715. Mer. au dim. 13 h à 17 h. Lani Maestre, résidence d'artiste. Kerri Sakamoto, résidence d'écriture. Un livre d'artiste sera publié lors de l'exposition. Vernissage, 7 nov., 14h. Se termine le 20 novembre.

DU FAUBOURG. bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, 755, rue Saint-Jean. Mar. Mer. Ven. 12h à 17h; Jeu. 12h à 19h; Sam. Dim. 13h à 17h. Au clair de la boue de Jean-Pierre Dion. Se termine le 27 novembre.

ÉLIETTE DUFOUR. 169, rue Saint-Paul. Lun. au ven. 11 h à 17 h et sur rendez-vous (692-2041). Exposition collective des sculpteurs Liardi, Sato, Laberge, Pouliot, Langevin, Dufour, Bussière. Se termine le 30 novembre.

ENGRAVURE AU THÉÂTRE PÉRISCOPE. 2, rue Crémazie Est. L'espace d'exposition est accessible les jours de représentation, de 19h à 21h30. Les yeux verts: Les petits objets de la mémoire, de Julie Boissonnauld, et Jeanne et les fleurs, de Marie Le Bourdais.

ESTAMPE PLUS. 49, rue Saint-Pierre, près de la place Royale. Rens.: 694-1303. Du mer. au sam 11 h 30 à 17 h 30 et dim. 13 h à 17 h. Un bonheur envisageable de Julien Babin, Paul Beliveau. Se termine le 24 novembre.

DU PORTAL. 139, rue Saint-Pierre. Rens.: 692-0354. Œuvres récentes de Robert Francis. Se termine le 13 novembre.

DU TRACEL. Maison Blanchette, 4187, côte de Cap-Rouge, Cap-Rouge. Mar. au dim. 13h à 17h; Ven. 19h à 21h. Le cocon, habitation, protection de Nicole Lemieux, sculptures-céramiques. Se termine le 9 novembre.

JULES HARVEY. 2095, chemin Sainte-Foy. Rens.: 681-7147. Mar. mer. sam. 10 h à 17 h; Jeu. ven. 10 h à 21 h; Dim. 13 h à 17 h. Andrée Vézina, peintre. Se termine le 9 novembre.

LINDA VERGE. 1049, avenue des Érables. Mer. au ven. 11h30 à 17h30; Sam. Dim. 13h à 17h et sur rendez-vous. Simon Carmichael. Se termine le 4 novembre. À compter du 6 novembre: Œuvres récentes de Johanne Cullen. Se termine le 25 novembre. Vernissage 6 nov., 14h.

MAISON BELLANGER-GIRARDIN. 600, avenue Royale, Beaufort. Mar. au dim. 10h à 17h. Ernest Rainville, L'angle du photographe. Retrospective de son œuvre. Se termine le 27 novembre.

MAISON BLANCHETTE. 4187, côte de Cap-Rouge. Cocon-habitation-protection de Nicole Lemieux. Se termine le 9 novembre.

MAISON LOUISE-CARRIER. 33, rue Wolfe, Lévis. Mar. mer. et ven. 9 h à 17 h; Jeu. 9 h à 21 h; Sam. Dim. 13 h30 à 17 h. Urgences, peinture et sculpture de Jean Devost. Se termine le 16 novembre.

DES MÉTIERS D'ART. 55, rue Saint-Pierre, Québec. Rens.: 694-0260. Mar. au ven., 13h à 17h. Fusion et fission, de Richard Surette, céramiste.

MICHEL DE KERDOUR. 4, Place Québec. Tous les jours 13h à 17h; Jeu. ven. 13h à 21h. Bilans émotionnels, huiles récentes de Bernard Beaulieu «Bolyon». Se termine le 6 novembre.

MONT SAINTE-ANNE. 1, boul. Beau-Pré, Beaufort. Rens.: 827-4433. Clément Lemieux, sculpteur. Se termine le 13 novembre.

MOULIN DES JÉSUITES DE CHARLESBOURG. 7960, boul. Henri-Bourassa. Ven. 18h à 21h; Sam. Dim. 13h à 17h. Sur demande en semaine. L'art de l'accordéon et du violon traditionnels. Plus d'une soixantaine de photographies. Se termine le 26 novembre.

OËIL DE POISSON. 25, boul. Charest Ouest. Rens.: 648-2975. Mer. au dim. 13 h à 17 h. Ces contraintes qui, chaque jour, humilient les humains, par François Mathieu, sculpteur. Se termine le 6 novembre.

REGART. 57, côte du Passage, Lévis (angle de la rue Bégin). Mer. au dim. 13h à 17h. À compter du 6 novembre: Liber, des artistes du collectif Grave. Se termine le 27 novembre. Vernissage 6 nov., 14h.

RIEN, JAMAIS, NULLE PART. 614, rue Saint-Vallier Est. Mer. jeu. Ven. 13h30 à 19h; Sam. Dim. 13h30 à 17h. François Thériault. Se termine le 6 novembre.

SCEAU DU ROY. 21, Sault-au-Matelot. Rens.: 694-1344 ou 692-1703. Mer. Jeu. Sam. Dim. 12 h à 18 h; ven. 12 h à 20 h. La métamorphose, de Pierre-Paul Bertin. Se termine le 13 novembre.

TRAIT CARRÉ. 7985, rue Trait-Carré Est. Jeu. Ven. 19h à 21h; Sam. 13h à 17h; Dim. 11h à 17h. Béatrice Plante et Paul-Yvan Gagnon. Se termine le 13 novembre.

Ailleurs. «Invitation spéciale» de Sylvie Lapierre. Œuvres récentes de l'artiste sous le thème «corporalités». Vernissage ce soir, 19h. L'exposition se poursuivra samedi et dimanche, de 10h à 17h. Au 282, rue Saint-Joseph Est, 2^e étage. Rens.: 525-5226.



8 HYUNDAI 1995 D'UNE VALEUR TOTALE DE 125 000 \$

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom des journalistes: _____
 Nom: _____
 Adresse: _____
 Ville: _____
 Code postal: _____
 Tél.: _____

Règlements officiels disponibles au quotidien **Le Soleil**, **CFER**, **CIMT**, **Télé-4** et chez les concessionnaires Hyundai participants. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

À GAGNER UNE SONATA ET 7 ELANTRA 1995

Comment participer:

Pour les téléspectateurs de la région de Québec, nommez deux journalistes du **TVA édition Québec** à 18 h et pour les téléspectateurs des régions de **CIMT** et **CFER**, deux journalistes de leur salle des nouvelles. Les tirages seront diffusés à **Télé-4** tous les mardis du 27 septembre 1994 au 15 novembre 1994 dans le cadre de l'émission **Le TVA édition Québec** à 18 h 29 et en rotation le lendemain à **CIMT** et à **CFER**. Postez par courrier oblitéré à: «**ROULEZ GAGNANT**» TÉLÉ-4, C.P. 4700, QUÉBEC G1K 7R9 ou déposez dans une enveloppe chez l'un des concessionnaires Hyundai participants



FAMOUS PLAYERS



Pour location de salles: 628-2455

«NE LE MANQUEZ PAS»

Soleil trompeur

Un film de NIKITA MIKHALKOV

Le réalisateur des «YEUX NOIRS» et d'«URGA»

«Tout simplement éblouissant, un chef-d'œuvre.»
 — Louise Blanchard, Le Journal de Montréal

«Un grand film chaleureux, noble et émouvant.»
 — Georges Privet, Voir

«Mikhalkov, au cinéma, une valeur sûre.»
 — Luc Perreault, La Presse

«Sublime, vraiment magnifique, ce Soleil Trompeur vous séduit, vous trouble et vous éblouit.»
 — Odile Tremblay, Le Devoir

STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

Sam. Dim. Mardi 14h15, 18h15, 21h20 En semaine 18h15, 21h20

LA CRITIQUE LE QUALIFIE DE CHEF-D'OEUVRE

«SUBLIMES ACTEURS DONT L'INTELLIGENCE ET LA SUBTILITÉ ACCENTUENT LA CARESSE ET LES MORSURES D'UN TEXTE OÙ CHAQUE MOT SE LAISSE ENTENDRE...»
 — Geneviève Picard, Voir

«UN FILM SUPERBE... PORTÉ AVEC GRAND BONHEUR À L'ÉCRAN.»
 — Louise Blanchard, Journal de Montréal

«RIGOUREUX DANS SA MISE EN SCÈNE, ANGELO A SIGNÉ UN FILM INTÉRESSANT ET INTELLIGENT.»
 — Bernard Boulad, Le Devoir



STE-FOY 656-0592 2500 Boul. Laurier

Sam. Dim. Mardi 14h05, 16h30, 19h00, 21h30 En semaine 19h00, 21h30

Au Palais Montcalm, jusqu'au 27 novembre

Deux expositions honorent des finalistes et des lauréats

QUÉBEC — Afin d'appuyer deux événements d'envergure soulignant la qualité des oeuvres produites par des créateurs québécois en arts visuels, le Bureau des arts et de la culture de Québec présente, jusqu'au 27 novembre, les expositions *Lauréats Biennale Découverte* et *Finalistes au prix Videre*. Neuf participants, majoritairement de la région de Québec, sont en cause.

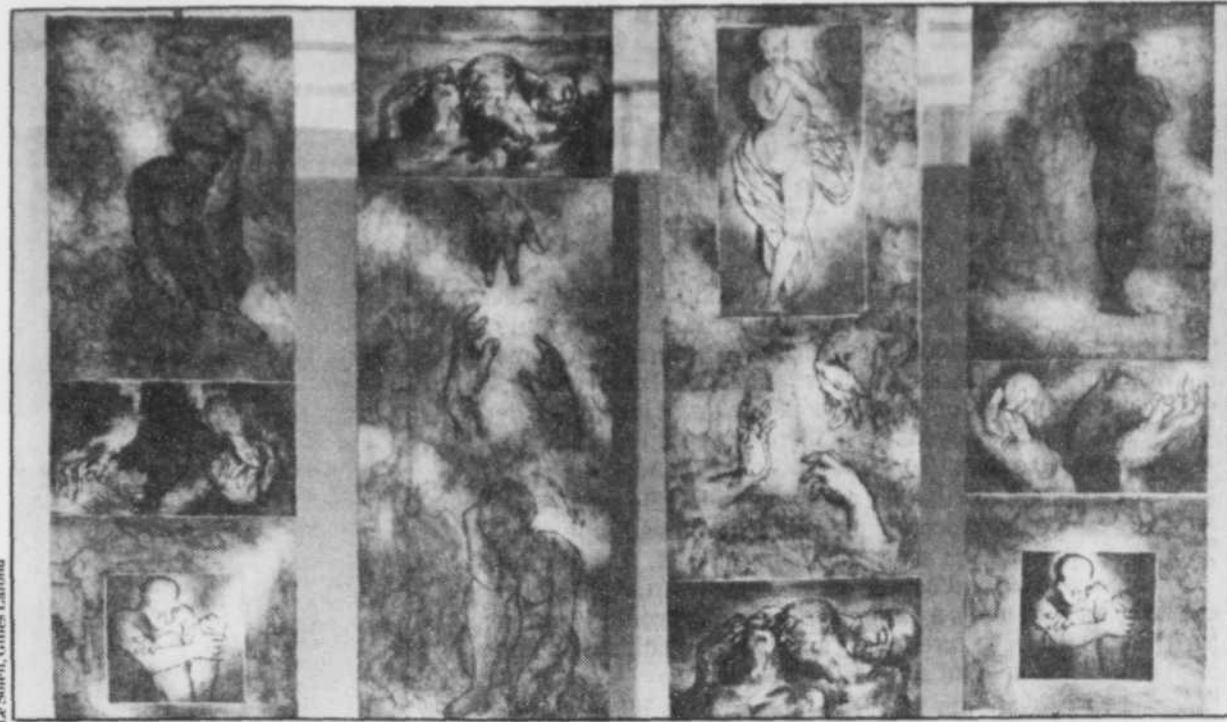
Comme l'indique son titre, *Finalistes au prix Videre* réunit les trois créateurs mis en nomination pour cette récompense décernée pour la deuxième fois consécutive par Videre, l'association des ar-

tistes en arts visuels de la ville de Québec, à une personne qui s'est distinguée lors de la saison d'expositions 93-94. À l'instar des autres prix de la culture, le nom du lauréat ne sera connu que le lundi 14 novembre.

L'exposition du Palais Montcalm permet cette année au public de se remémorer (ou de découvrir...) la production des trois finalistes : Lucienne Cornet, Marcel Jean et Lauréat Marois.

Quant à *Lauréats Biennale Découverte*, cette activité marque le coup d'envoi de la Biennale Découverte 1995, par l'entremise d'une sélection des oeuvres récentes des artistes primés en 1991 (Diane Landry et Richard Durand, de Québec, et Juan Schneider de Montréal) et 1993 (Carole Baillargeon et Gilliane Tran, de Québec, et Nathalie Caron de Saint-Jean-Port-Joli).

Créée en 1991 sous l'initiative de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain pour promouvoir le développement des arts visuels au Québec, la Biennale Découverte a permis, jusqu'à maintenant, l'exposition au Musée du Québec de 66 artistes professionnels de la relève provenant de tous les coins du Québec, la remise de prix totalisant 40 000 \$, l'entrée de 23 oeuvres au sein de collections corpo-



« C'est la nuit ma douce » est une estampe du graveur de Québec Richard Durand, un des lauréats de la Biennale Découverte en 1991.

ratives ou particulières et la mise en circulation d'un catalogue couleur.

La Fondation Découverte pro-

cèdera, le 17 novembre au Palais Montcalm, au lancement officiel des modalités de son troisième concours provincial. Les cartes

pour assister à cette soirée (qui coïncide avec l'arrivée du vin nouveau), sont en vente à la Fondation Découverte (692-3853).

Beauté insolite des sons de Lamontagne et Donato

Les pieds se font carressants, l'harmonica insistait, les cordes de la contrebasse enveloppantes. Spectacle inhabituel s'il en est, que celui offert hier soir à la Maison de la chanson par Alain Lamontagne et Michel Donato. Spectacle inaccoutumé, mais en même temps, d'une étrange beauté.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Alain Lamontagne nous emmène d'abord en terrain connu, avec une chanson à répondre. Puis, l'harmonica alterne entre la douceur et la force. Il devient jazz, il se transforme en blues.

Les pieds de Lamontagne suivent, fidèlement, sans défailir. Ils tapent dur. Mais ils savent aussi murmurer et caresser le plancher.

Et tout à côté, les cordes graves de la grosse contrebasse de Michel Donato, appuient les rythmes, adoucissent la plainte de l'harmonica. Malheureusement, quand l'harmonica se fait trop enjoué et les podorythmes trop vigoureux, la contrebasse s'y perd.

Étrange harmonie que ce mariage entre les pieds, la bouche et les doigts de deux artistes. L'un est jasant, l'autre peu, c'est le « Rodin des doigts de la contrebasse », comme dit Lamontagne en parlant de Donato.

Partition pour pieds. C'est le titre de la pièce. Lamontagne à la podorythmie. Donato à la contrebasse. Que voilà une ex-

périence sonore intéressante. Et belle, de surcroît.

L'étrangeté des sons cède le pas à l'humour. Volubile, Alain Lamontagne a une façon très comique de raconter la nomenclature de son évolution musicale. Tapeux de pied ? Vulgaire. Pidorythmie ? Peut-être. Pédorythmie ? Certes pas. Podorythmie, alors. Ne cherchez pas dans le dictionnaire. Le mot n'y est pas. Mais ce n'est pas la faute à Lamontagne.

Après l'humour, place à la technologie : la fameuse planche MIDI de Lamontagne est insolite. L'ordinateur est sur la scène. Lamontagne est assis sur sa chaise, branché de toutes parts. On dirait un détecteur de mensonges. Mais non. Il tape sur les carrés programmés, des sons en sortent. Musique d'angelots ou de tam tam. Il faut voir pour comprendre.

Les meilleurs moments restent les sons acoustiques. Quand l'harmonica se fait plus discret, et laisse planer les sons de la contrebasse, que les pieds effleurent le plancher. Lamontagne et Donato présentent leur spectacle ce soir et demain à la Maison de la chanson. Ils valent le déplacement.

Jazzalile... à l'île

QUÉBEC — Le club Jazzalile, qui propose des soirées musicales dans différents lieux de l'île d'Orléans, reçoit le quintette de jazz Gérard Hébert, à l'auberge La Goéliche, à Sainte-Pétronille, ce soir à 22 h et demain à 22 h 30. Avec ses 40 ans de jazz, Gérard Hébert jouera accompagné de Michel Côté aux saxophones alto et ténor, Daniel Marcoux à la contrebasse, Hugh Watts au trombone et Vincent Marchessault à la batterie. Le 26 novembre, Jazzalile consacrera la soirée au blues et fera escale au Canadien errant, 610, chemin Royal, à Saint-Pierre, avec la chanteuse Marie-Josée Carreau qui sera accompagnée par Louis Auclair, guitariste, Bruno Dumont, saxophoniste, Murielle Légaré à la batterie et Grégoire Morency, bassiste. On obtient plus de renseignements en communiquant avec Jean Fiset au 663-8409.

Prix Claude Jutra à «Louis 19»

L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision a annoncé hier que le prix Claude Jutra pour un premier long métrage serait remis cette année à Michel Poulette pour *Louis 19, le roi des ondes*. Le prix sera remis au cinéaste lors du gala des prix Génie, le 7 décembre. Poulette

s'est fait d'abord connaître comme réalisateur d'émissions d'humour pour la télé.



3e SALON DE L'ÉSOTÉRISME DE QUÉBEC

Prix d'entrée : 11 nov. 16h-23h
Adultes : 7⁰⁰ 12 nov. 11h-23h
Aîné(e)s : 5⁰⁰ 13 nov. 11h-19h
(Taxes incluses)

• Conférences et démonstrations continues •
Centre des congrès
Place Québec

Qui a écrit la lettre de dénonciation ?

Pour en savoir plus long, voyez LES BONNES de Jean Genet, au Théâtre du Trident, à compter du 8 novembre. Réservations : 643-8131



Pierre Godin
RENÉ LÉVESQUE
Un enfant du siècle
TOME I * 1922-1960
480 pages, 27,95 \$



La première véritable biographie de René Lévesque.

Les années de formation d'un homme aussi séduisant et charismatique que difficile au quotidien.

Boréal

Qui m'aime me lise.

Vendredi soir à la SRC

De tout pour faire un monde

COUNTRY CENTRE-VILLE 19h Renée Martel reçoit Carole-Ann King et Bourbon Gauthier.	LA MAIN QUI BERCE L'ENFANT 19h 30 Une histoire sordide qui restera à jamais gravée dans votre mémoire.	LE POINT MÉDIAS 22h 25 À la télévision, tous les moyens sont bons pour résoudre un crime.
--	---	--

EDITORIAL

À Montréal, Jean Doré!

Les Montréalais votent dimanche. Quatre candidats majeurs se font la lutte, une lutte qui a connu un lourd bilan de décrocheurs : Pierre Bourque, Jérôme Choquette, Yolande Cohen et Jean Doré. Dans un combat vif dont les conséquences dépasseront les limites de Montréal, les citoyens de la métropole ont tout intérêt à donner au maire Doré un troisième mandat.

Le million d'habitants que compte la ville en a pourtant soupiré des discours interminables du véritable moulin à paroles qu'est leur maire. Si M. Doré avait consacré autant d'heures à entretenir les rues de Montréal qu'il en a mis à parler de son amour profond pour la ville, il y a belle lurette que les milliers de nids-de-poule qui les parsèment auraient disparu.

Les citoyens de Montréal dressent un bilan négatif des huit années Doré. Leur ville dépérit lentement mais sûrement, sous les coups de boutoir conjugués de la récession et de la fiscalité. Un tissu urbain qui se détériore à pleine vapeur chasse les classes moyennes.

Montréal s'américanise : seuls les pauvres, les immigrants parlant peu ou mal la langue ou les déclassés s'y incrustent. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences sociales et politiques de ce phénomène. La métropole du Québec devient de moins en moins représentative de l'ensemble de la population.

Pourquoi réélire Jean Doré, dans ces conditions ? D'abord, au plan positif, parce qu'il est le seul des trois candidats dits sérieux (Mme Cohen a même quitté Montréal cette semaine pour vaquer à ses affaires familiales) à entretenir une vision régionale du développement de la métropole.

Le maire comprend les enjeux soulevés par le rapport Pichette de décembre 1993 sur la régionalisation, une étude qui inspirera d'ailleurs les solutions d'avenir pour la région de Québec. Il a également appris de ses erreurs passées, compris que les citoyens, s'ils veulent bien être consultés, veulent aussi un gouvernement local qui se branche et agit.

Finalement, M. Doré a témoigné au cours de la série de débats qui ont parsemé cette campagne qu'il est le seul des trois à garder son calme, à ne pas paniquer. Les citoyens de tout le Québec connaissent déjà Jérôme Choquette et son style autoritaire. Ancien maire d'Outremont, il a déménagé une fois battu pour obtenir la mairie de Montréal. Quel culot !

Pierre Bourque, de son côté, a prouvé au cours de ces débats pourquoi la tâche de maire le dépasse complètement. Il a perdu les pédales plus souvent qu'à son tour, a manifesté une intolérance totale face à toutes les contradictions et fait des promesses inconsidérées qui totalisent des centaines de millions de dollars. Il faut l'avoir vu et entendu pour le croire ! Cet homme est dangereux.

Ses propos incohérents sur sa vision de Montréal et son mépris visible envers ceux qui pensent différemment, lui méritent de perdre une élection qu'il avait pourtant dans la poche, au départ.

Il faut reprocher toutefois à Jean Doré sa réaction paniquée face à la revalorisation du statut de Québec comme capitale. Soyons réalistes, aucun gouvernement n'entreprendra de rapatriement massif de fonctionnaires ou d'organismes à Québec.

Mais les ministres et leurs principaux associés, eux, doivent gouverner de la capitale : aucune métropole au monde n'est jamais morte d'une saine répartition des pouvoirs. Si l'avenir de Montréal ne tient qu'à cela, aussi bien fermer boutique tout de suite.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur
GILBERT LACASSEÉditorialiste en chef et adjoint à l'Éditeur
J.-JACQUES SAMSONRédacteur en chef
GILBERT LAVOIEDirecteur de l'information
ANDRÉ FORQUES

Chrétien et la diplomatie du commis voyageur

Un membre influent du cabinet fédéral me dit un jour de son patron : « Jean Chrétien n'est pas un intellectuel... Ce qui est une qualité ! Dans toute question, ce n'est pas la doctrine qui l'intéresse, mais le résultat. » Ce trait de la personnalité du premier ministre vaut en particulier pour ses relations avec les chefs d'État étrangers : pas de longs échanges d'idées sur l'état du monde comme les recherchait Pierre Trudeau, pas de leçons de morale chargées d'émotion comme les donnait Brian Mulroney.

« Venons-en au fait », dirait plutôt Chrétien. Et le fait est que dans cette mission commerciale de deux semaines en Asie qu'il a entreprise la nuit dernière, le chef du gouvernement canadien se fait humblement « commis-voyageur ».

Non que la question des libertés civiles en Chine, en Indonésie et au Vietnam ne l'intéresse pas. Chrétien sait cependant qu'il n'a pas le pouvoir de changer du jour au lendemain des sociétés dont les valeurs et les pratiques démocratiques remontent loin dans leur passé, et dont les régimes sont nés de la guerre civile. Et puis, après 30 ans en politique, le « petit gars de Shawinigan » en a vu d'autres. Malgré les beaux discours de Brian Mulroney, le commerce entre le Canada et la Chine a augmenté de 50 % dans les quatre années qui ont suivi le massacre de la place Tian An Men. Et malgré la politique de fermeté de la Maison-Blanche, les délégations de grandes villes américaines se succèdent presque à la semaine en Chine.

Le Canada approchera donc la question des libertés civiles, en Chine et au Vietnam en particulier, avec des moyens à sa mesure : échanges de parlementaires, coopération des organismes judiciaires, formation de cadres à la Commission des droits de la personne. C'est moins glorieux qu'un discours aux Nations unies, mais peut-être tout aussi efficace.

La chronique de
Michel
VASTEL

De même, la Chine est déjà une puissance nucléaire. Et si jamais elle voulait se doter d'une force de frappe et d'engins ballistiques, ce n'est pas le Canada qui l'en empêcherait, ni qui pourrait l'y aider. Dans la mesure où Jean Chrétien obtient des garanties de vérification dans le cadre d'un Traité de coopération nucléaire, pour quoi se priverait-on de vendre des réacteurs Candu à la Chine, la libérant ainsi d'une partie de ses centrales thermiques au charbon qui menacent l'environnement du monde entier ? Ce n'est pas jouer les marchands de canon, c'est vendre une technologie éprouvée et qu'il nous a coûté très cher de développer.

Cela dit, le monde canadien des affaires est frappé, lui aussi, de la « fièvre jaune ». Les besoins de l'Asie en infrastructures de transport et de télécommunications, et en énergie, dépassent l'imagination. Et la feuille d'érable jouit là-bas d'une sympathie incontestable. Avec la Chine par exemple, le Canada a longtemps été l'un de ses principaux fournisseurs de blé, et Pierre Trudeau a reconnu la République populaire et appuyé sa candidature au Conseil de sécurité des Nations unies bien avant le chef de la Maison-Blanche. Au Vietnam, le Canada n'a pas de passé colonial comme la France ou les États-Unis.

C'est sans doute ce qui explique la qualité des interlocuteurs de Jean Chrétien à Hanoi : les spécialistes des questions vietnamiennes affirment en effet qu'il est très rare qu'un visiteur étranger rencontre en même temps les quatre personnalités les plus puissantes du régime, dont le président et le secrétaire général du parti.

Mais il faut dire aussi que les Canadiens rendent bien la courtoisie à leurs hôtes : il s'est créé une sorte d'émulation entre chefs de gouvernement des provinces (et même des deux Territoires !) au point où tout le monde a voulu en être. On peut même d'ores et déjà dire que Jacques Parizeau a pris un gros risque en refusant l'effort de passer au moins trois jours à Beijing.

Certes, les Laurent Beaudoin (Bombardier), André Desmarais (Power Corp.), André LeBel (Télélobe), Jean Monty (Northern Telecom), George Petty (Repap) et Guy Saint-Pierre (SNC-Lavalin), ont atteint une telle stature sur la scène internationale qu'ils ne souffriront sans doute pas trop de l'absence du premier ministre du Québec. Mais la présence d'autant de chefs de gouvernement a provoqué un autre effet d'entraînement : les compagnies elles-mêmes se sont senties obligées de se faire représenter par leur propre PDG. Les quelque 25 entreprises québécoises qui ont investi, chacune, plusieurs dizaines de milliers de dollars dans cette mission sans précédent auraient sûrement aimé que leur premier ministre les accompagne.

Enfin, ce n'est pas à la soixantaine de contrats d'une valeur de plus de 1 milliard \$ signés en Chine, ni la trentaine d'autres, d'une valeur de quelques dizaines de millions de dollars qui seront signés au Vietnam la semaine prochaine, qu'il faudra juger le succès de cette mission. Mais à tous ceux qui viendront plus tard, fût-ce dans des mois ou des années, grâce au premier « coup de pouce » que le premier ministre leur donnera la semaine prochaine.

Enfin, une partie de la visite de Jean Chrétien sera consacrée à des cérémonies de coupure de rubans à l'entrée des bureaux chinois de compagnies canadiennes, parfois dirigées par des Chinois. C'est le signe qu'attendent les hôtes de Jean Chrétien : le Canada se comporte avec la Chine comme si elle était libérée pour de bon du syndrome de la place Tian An Men.

Bloc-notes

Pas de tataouinage...

Guy Chevrette sera impitoyable en matière de moralité publique, pouvait-on lire hier à la une du SOLEIL, qui rapportait les propos du nouveau ministre des Affaires municipales. « Je ne tataouinerai pas pendant des années suite à des plaintes », a promis le ministre.

C'est une bonne nouvelle, à la condition qu'elle s'applique à tout le monde, indépendamment des couleurs politiques et de l'importance des édiles. Ce n'est pas la mise en tutelle de petites entités comme Chertsey ou Saint-Marc-du-Lac-Long qui permettra d'évaluer le courage politique du nouveau gouvernement en cette matière.

S'il est sérieux, M. Chevrette devrait commencer tout de suite en rejetant une recommandation farfelue faite par les fonctionnaires à son successeur, M. Claude Ryan, concernant la ville de Gatineau, dans l'Outaouais. Sur avis de son sous-ministre, M. Ryan avait refusé, l'an dernier, de dévoiler les résultats d'une vérification préliminaire effectuée sur cette ville. Le prétexte invoqué : le maire de l'endroit, Robert Labine, avait intenté une poursuite en diffamation contre la société Radio-Canada. M. Ryan prétendait que la publication de son rapport risquait de nuire à la bonne marche du processus judiciaire.

C'est un prétexte inacceptable : si le gouvernement se croit paralysé chaque fois qu'un politicien poursuit un journaliste, tous les politiciens véreux seront à l'abri.

M. Chevrette doit donc rejeter l'interprétation pointue de la loi préconisée par ses fonctionnaires. Le gouvernement précédent avait créé un précédent dangereux en acceptant cette interprétation.

Dans la même foulée, M. Chevrette doit réviser personnellement la situation qui a mené à la démission du maire de Gatineau, Robert Labine, le printemps dernier. Une enquête de la Commission municipale dans une ville aussi importante créerait des embêtements majeurs et ne serait pas appréciée par tout le monde. M. Chevrette sera peut-être tenté de passer l'éponge pour ne pas se faire d'ennemis avant le référendum. Mais s'il était sérieux en promettant qu'il n'y aura pas de « tataouinage », il doit traiter tous les dossiers sur un pied d'égalité, indépendamment du contexte politique.

GILBERT LAVOIE

Votre Opinion

Profs préoccupés de recherche plus que d'enseignement

Je suis père d'un étudiant en science et génie de l'université Laval de Québec. Il me raconte que les professeurs se foutent éperdument d'eux, et j'avais peine à croire ce qu'il me disait.

Après m'être informé de ces dires, je suis malheureusement venu à la conclusion qu'il avait raison et je m'en excuse auprès de lui, car c'est un étudiant travailleur, persévérant et surtout capable de faire son boulot si on lui en donne la chance ; en un mot, il sera un actif pour l'entreprise privée ou publique.

Bernard Lemaire, fondateur du groupe Cascades, lui-même décrocheur de l'Université McGill, disait récemment que les diplômés des universités étaient mal préparés au marché du travail et moi j'ajoute que certains professeurs sont mal préparés à enseigner.

Dans son dernier rapport du

protecteur universitaire, Jean-Claude Filteau trahit une profonde inquiétude en regard du climat de rigidité et de morosité qui s'installe dans le milieu universitaire.

Pour les jeunes qui fréquentent l'université, ces maux sont en train de tuer ce qui constitue peut-être la plus belle ressource de leur âge : l'espoir.

Il faudrait prendre grand soin de ne pas s'acharner à éteindre la mèche qui fume encore.

En éducation, au-delà de la rigueur, il y a la générosité du cœur, de l'accueil, de la disponibilité, du regard qu'on porte sur les individus.

M. Garon, vous avez du pain sur la planche. J'espère que le PQ respectera ses engagements électoraux en matière d'éducation. Espérons que vous vous appliquerez à nettoyer cette institution avant de procéder à faire une autre université à Lévis.

Jules Bernier
Neufchâtel

Trop, c'est trop !

Au vu du billet d'infraction 56072373 reçu à Beauport le 7

octobre dernier, j'apporte les observations suivantes qui démontrent l'abus de pouvoir que l'on exerce sur les contribuables par des amendes injustifiables.

Pour l'offense présente, avoir circulé à 59 km/h, c'est-à-dire 35 m/h, on nous charge 105 \$ plus deux points de démerite qui représentent des frais additionnels, conditionnels à une infraction subséquente (s'il y avait lieu).

C'est un cas flagrant d'usurpation ressemblant à un vol pur et simple. Quand on considère toutes les formes de taxation sur la propriété et les autres biens de consommation, les taxes cachées sur le tabac et l'essence, les taxes ajoutées comme la TPS et la TVQ qui nous taxent sur les taxes, plus ce que l'on nous cache par des manœuvres pseudo-légales, j'en conclus que tout cela dépasse notre capacité de payer, hypothéquant notre qualité de vie et nous obligeant à sabrer dans nos besoins de base.

Dans cette même journée du 7 octobre, le corps policier de

Québec, au service de la municipalité de Beauport, organisait un « blitz » sur tout son territoire pour piéger les automobilistes dans des coins stratégiques à circulation plus que réduite ; les policiers n'étaient pas disponibles pour les criminels en puissance qui mettent en danger la vie des commerçants.

Je ne suis pas contre la surveillance par radar, mais contre des amendes trop fortes quand des frais de 20 \$ auraient suffi.

La question qui nous vient est celle-ci : Quand cesseront toutes ces formes de taxation qui foisonnent au rythme de l'imagination de nos bureaucrates ? De quoi allons-nous vivre si nos gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux continuent de nous persécuter de la sorte par l'entremise des policiers ? Sommes-nous comparables aux Haïtiens ? Si oui, où est notre Aristide ? Faisons front commun pour nous objecter, car trop, c'est trop !

Aurèle Lagacé
Beauport

NOUS NE POURRONS RÉPÉTER CETTE INCROYABLE AUBAINE SUR NOS MEUBLES RECOUVERTS 100% CUIR

**LES PLUS BAS PRIX GARANTIS! ET HO, HO, HOLÀ LE
PAIEMENT!* PAS AVANT JUILLET 1995!
VENEZ VOIR NOTRE IMMENSE CHOIX DE CUIRS ET DE TEINTES!**



HOLÀ!
**Fauteuil et
tabouret en
cuir à prix
abordable
SEULEMENT...
199\$
CE WEEK-END!**



ACCUEILLEZ LA SAISON AVEC LE CUIR!
Tout simplement étonnant et abordable. Ajoutez à l'ambiance de vos soirées la beauté du cuir. Disponible en vert contemporain ou l'élégance du noir.
Causeuse 849\$ Fauteuil 749\$
Table rectangulaire 239\$ Table de bout 229\$ Table console 249\$ Centre de divertissement noir 999\$
**899\$
CE WEEK-END!**



HOLÀ!
**Incroyable
fauteuil en
cuir avec
tabouret
SEULEMENT...
379\$
CE WEEK-END!**



HOLÀ!
**Luxueux
fauteuil avec
tabouret en
cuir
SEULEMENT...
499\$
CE WEEK-END!**



SENSATIONNEL CUIR DE STYLE EURO!
Un ensemble élégant et confortable qui rend bien service tout en vieillissant gracieusement.
Causeuse 999\$ Fauteuil 899\$
**1099\$
CE WEEK-END!**



LE CUIR NOUVELLE MODE!
D'une apparence opportune et éternelle, cet ensemble confortable en cuir italien apporte une ambiance chaleureuse et un souffle contemporain.
Causeuse 1299\$ Fauteuil 999\$
**1399\$
CE WEEK-END!**



HOLÀ!
**Le summum
en cuir à un
prix
étonnant
SEULEMENT...
849\$
CE WEEK-END!**

**CERTIFICATS
CADEAUX LÉON**
OFFERTS DANS TOUS
LES MAGASINS!



VANIER
100, rue Chabot, à proximité des
Halles Fleur de Lys 683-9600
SAINT-FOY
2600, boul. Laurier,
Place de la Cité 657-6902
LÉVIS
300, côte du Passage,
Galerias Chagnon 835-0606

VOS GOÛTS ET NOTRE CHOIX INCOMPARABLE FONT BON MÉNAGE!

*S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Paiement dû le 15 juillet 1995. Le rabais "emporter" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison gratuite dans les zones désignées. Ne s'applique pas aux achats antérieurs et aux articles en solde.

Jusqu'au 6 novembre



Faites

votre liste,

vérifiez-la bien,

attelez les rennes et

profitez de 8 semaines de

magasinage des fêtes chez

Eaton!

TOUT
EST À PRIX FOUS

eaton
la solution
extra
pour Noël
94

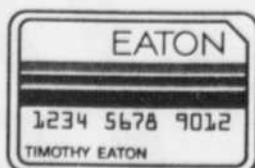
À L'ACHAT DE ¹
10%
 DE RABAIS

À L'ACHAT DE ²
15%
 DE RABAIS

À L'ACHAT DE ³
20%
 DE RABAIS

Mode pour femmes • Chaussures • Accessoires • Lingerie

Comprend les articles déjà réduits et la mode pour dames à la Solderie des manufacturiers. À l'exception des produits de beauté et fragrances, bas Secret, tenues mode et accessoires Liz Claiborne et tenues mode Jones New York.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas